

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 83

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

29 Mai 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Tragédies corses



Au temps où Romanetti tenait le maquis, le fusil en bandoulière, la mitrailleuse à l'affût, de sombres haines couvaient, génératrices à leur tour de vendettas nouvelles...

Lire, en pages 4 et 5, l'article de F. DUPIN: *Drames du maquis.*

PETER KUERTEN EST-IL LE VAMPIRE DE DUSSELDORF ?
Voir, en page 13, les dernières nouvelles transmises par notre correspondant particulier.

LA LANTERNE SOURDE

SUR LES TRACES DU FÉLIN...
(Histoire Agenaise.)



Le rôle du jury

DEUX récentes affaires criminelles ramènent l'attention sur le problème de la réorganisation du jury.

Les jurés de la Seine, ayant à juger une femme meurtrière de son mari et qui avait tenté de se suicider après le drame, rendirent un verdict affirmatif avec circonstances atténuantes; la cour, maîtresse de la peine, prononça une condamnation à cinq ans de réclusion.

Aussitôt, les jurés exprimèrent leurs regrets d'une telle condamnation, qui semblait excessive et peu en rapport avec le douloureux état de l'accusée; ils rédigèrent à l'adresse du ministre de la Justice un vœu tendant à éviter le retour d'incidents de ce genre, en faisant participer le jury à l'élaboration de la peine.

Quelques jours plus tard, un procès semblable se jugeait aux assises de l'Ariège: à la fin des débats les jurés firent venir le président dans leur chambre des délibérations; ils lui indiquèrent la durée de l'emprisonnement qu'ils désiraient voir appliquer. Respectueux de la loi, et dans un juste souci de loyauté, le magistrat ne put que répondre aux jurés qu'il transmettrait leur désir aux deux conseillers assesseurs, sans pouvoir leur donner l'assurance que leur suggestion serait acceptée par la cour.

La réponse des jurés ne se fit pas attendre: comme ils ne voulaient pas risquer, en rendant un verdict affirmatif, de faire condamner l'accusée à une peine excessive, ils préférèrent acquitter...

Mais là encore ils soulignèrent par un vœu leur regret d'avoir été obligés de juger comme ils l'avaient fait... Ils avaient acquitté malgré eux, contraints et forcés par la loi...

Ainsi, à chaque session de cour d'assises, à Paris et en province, de telles manifestations sont fréquentes... et regrettables.

La réorganisation du jury est à l'ordre du jour: les enquêtes, les commentaires des juristes, les chroniques semblent avoir épuisé le sujet...

La collaboration des jurés et de la cour n'est pas un projet irréalisable; en fait, très souvent, les jurés appellent le président, soit pour lui demander une précision juridique, le renseignement indispensable qui leur permettra de se reconnaître dans le jeu complexe des questions qui leur sont posées, soit pour suggérer au magistrat la solution qu'ils souhaitent.

A Paris, on peut le dire, les suggestions du jury sont presque toujours adoptées... Mais ce n'est là qu'une sorte de tradition de courtoisie, sans aucun caractère de certitude...

On conçoit que les jurés se préoccupent des conséquences de leur verdict; le code d'instruction criminelle le leur interdit...

Il faut lever cette interdiction, rendre plus logique la procédure de cour d'assises, combiner équitablement le rôle du jury et celui de la cour en associant les magistrats professionnels aux juges éphémères, épris de large humanité.

Jeudi prochain

ENFANTS DU MALHEUR

par Henri DANJOU

UAND Georges Kessel me demanda d'étudier, pour *DéTECTIVE*, le drame de l'enfance coupable, je lui manifestai de l'hésitation.

Il était certes intéressant de proposer à nos lecteurs les problèmes que pose la criminalité juvénile et, d'autre part, j'avais le désir de rechercher si l'on a fait tout ce qui est possible pour ôter d'un mauvais chemin les gosses dévoyés, lorsque, n'ayant point encore l'exacte notion du bien et du mal, ils ne se sont pas absolument décidés pour le mal. Mais la tâche me paraissait trop ardue...

Elle m'eût été facilitée si je m'étais contenté de voir ce que l'on montre volontiers: le tribunal pour enfants, où des magistrats, M. le président Tanon, M. le substitut Bajos, M. Rollet exercent avec tant d'indulgence — j'allais écrire avec un si grand amour de l'enfance — des fonctions particulièrement difficiles; si je m'étais contenté d'examiner les façades som-

tuées des œuvres pour le relèvement de l'enfance; si je m'étais borné à prendre part aux travaux, nobles et désintéressés, des dépités d'instincts: les savants médecins Paul Boncour, Henyer et Roubinowitch...

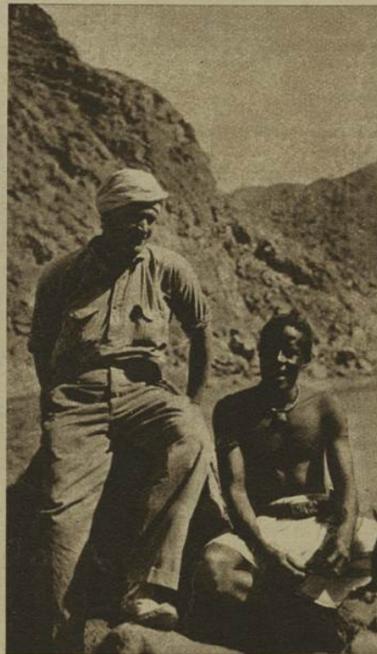
Or, je voulais voir autre chose... Je voulais savoir si les efforts admirables, tant officiels que privés, qui ont été entrepris depuis quelques années, ont donné tous les résultats qu'on a le droit d'en attendre...

Je suis parti sur les routes que suivent les enfants du malheur, m'arrêtant à tous les relais...

Enfants de la guerre, enfants abandonnés, déchets d'alcool et de syphilis, voilà de quoi se compose la masse principale de leur bataillon imposant.

Leur route va des taudis de nos villes aux bataillons d'Afrique, aux maisons centrales, au bagne, voire à la guillotine. Aussi convenait-il qu'y fussent ménagés pour les petits coupables, des gîtes d'étapes. C'est fait. Tous les enfants qui sont enfermés dans l'odieuse Petite Roquette ne sont point condamnés au hard labour. Certains sont rendus à leurs parents, quand ils en ont ou que ceux-ci veulent bien les reprendre — ce qui n'arrive pas toujours. D'autres sont confiés à des œuvres qui les gardent ou qui les expédient à la campagne, afin de leur donner le goût de la vie normale au contact du travail apaisant des champs. Cela c'est le principe. Ne sont confiés aux colonies correctionnelles que les enfants condamnés plusieurs fois, les évadés des patronages et les criminels. Encore ménage-t-on aux moins coupables d'autres relais. Ce sont, pour les garçons, les colonies agricoles de Saint-Hilaire et de Saint-Maurice; pour les filles, le château de Codillac et la citadelle de Doullens. Viennent immédiatement après, pour les garçons, les colonies plus sévères d'Aniane et de Belle-Ile-en-Mer, le blockhaus de Belle-Ile d'où l'on ne s'évade jamais, l'Océan étendant là ses frontières. Enfin, voici les derniers promontoires. Les forteresses des criminels, des évadés, des fortes-têtes, Eysses, pour les garçons, Clermont, pour les filles, pénitenciers où la justice est intransigeante...

Joseph KESSEL explorateur



Kessel et son guide Issa dans les défilés sauvages de Goungouta (Somalis).

PEINE notre éminent collaborateur J. Kessel venait-il d'achever pour les lecteurs de *DéTECTIVE* l'enquête qu'il avait entreprise à travers la jungle de Montmartre, dont nul chasseur ne connaît mieux que lui les drames muets et les figures, qu'il s'embarquait à Marseille pour l'un de ces voyages qui déjà ont conduit aux quatre coins du monde sa curiosité sensible et passionnée.

Mais ce n'était pas cette fois la Californie, le Japon ou la Chine qui le tentaient. Aux portes de l'Europe, de notre civilisation occidentale, comme un rempart, comme un défi, le Proche Orient dresse les murs de son mystère, et l'asile de son désert.

Combien de voyageurs, parmi ceux qui, couchés sur la plage arrière du paquebot des Messageries, font paresseusement la traversée de Port-Saïd à Djibouti, se sont douté qu'ils croisaient dans la nuit de mystérieux voiliers chargés d'esclaves et qui cinglaient, tous feux éteints, de la côte d'Afrique à la côte d'Asie, pour débarquer dans les ports de pirates leurs convois de noirs enchaînés!

Car la traite des noirs, bien qu'interdite par la Société des Nations, sévit encore dans le bassin de la Mer Rouge. Les négriers, qui incendient les villages des confins de l'Abyssinie, razzient leurs habitants et les emmènent pour les vendre aux marchés d'Arabie, sont enfin démasqués par l'expédition dangereuse que J. Kessel vient, avec le lieutenant de vaisseau Lablache-Cambier et le médecin-capitaine Peyré, de mener des plateaux éthiopiens aux gorges de Sana, par les nuits de la Mer Rouge où glissent les sambouks, pirates d'autrefois.

Lisez dans *Le Matin*, sous le titre « Marchés d'Esclaves », le dramatique récit du célèbre romancier, qui, par un nouveau caprice de son aventureuse destinée, va inscrire son nom parmi ceux des grands explorateurs.

Joseph PEYRÉ.

DÉTECTIVE

RÉDACTION
ADMINISTRATION
35, Rue Madame
PARIS - VI^e
Téléphone: LITTRÉ. 32-11

GEORGE - KESSEL
Directeur
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON
Secrétaire général

DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

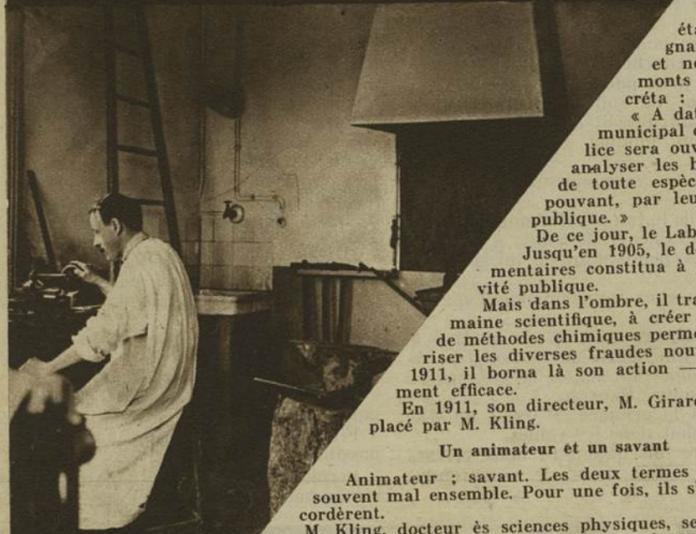
| | | |
|--------------------|------|--------|
| | 1 an | 6 mois |
| France et Colonies | 55.» | 28.» |
| Étranger | | |
| Tarif A | 72.» | 37.» |
| Étranger | | |
| Tarif B | 82.» | 43.» |

Compte Chèque Postal
n° 1298-37

LE LABORATOIRE



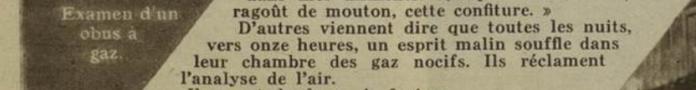
M. Kling, Directeur du Laboratoire Municipal.



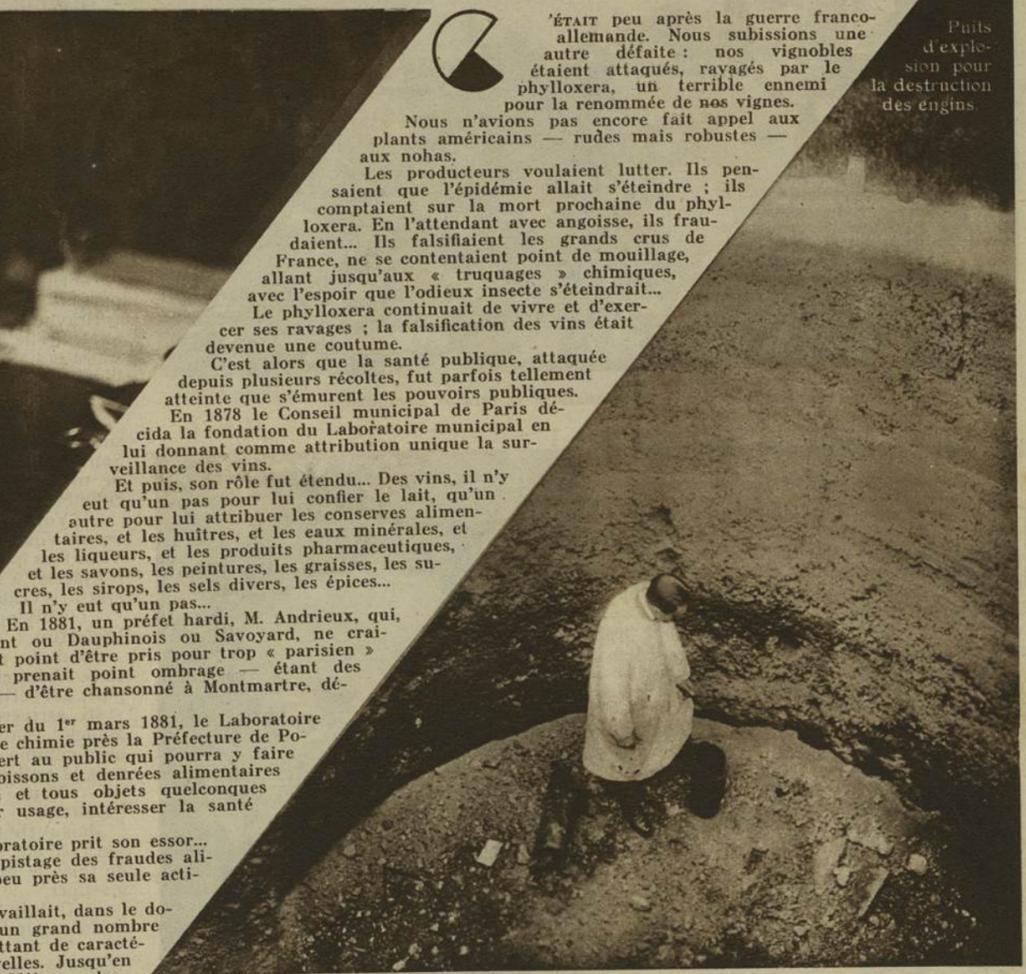
Démontage des engins.



Examen d'un obus à gaz.



Puits d'explosion pour la destruction des engins.



Il était peu après la guerre franco-allemande. Nous subissions une autre défaite : nos vignobles étaient attaqués, ravagés par le phylloxera, un terrible ennemi pour la renommée de nos vignes. Nous n'avions pas encore fait appel aux plants américains — rudes mais robustes — aux nohas.

Les producteurs voulaient lutter. Ils pensaient que l'épidémie allait s'éteindre ; ils comptaient sur la mort prochaine du phylloxera. En l'attendant avec angoisse, ils fraudaient... Ils falsifiaient les grands crus de France, ne se contentaient point de mouillage, allant jusqu'aux « truquages » chimiques, avec l'espoir que l'odieuse insecte s'éteindrait... Le phylloxera continuait de vivre et d'exercer ses ravages ; la falsification des vins était devenue une coutume.

C'est alors que la santé publique, attaquée depuis plusieurs récoltes, fut parfois tellement atteinte que s'émurent les pouvoirs publics. En 1878 le Conseil municipal de Paris décida la fondation du Laboratoire municipal en lui donnant comme attribution unique la surveillance des vins.

Et puis, son rôle fut étendu... Des vins, il n'y eut qu'un pas pour lui confier le lait, qu'un autre pour lui attribuer les conserves alimentaires, et les huîtres, et les eaux minérales, et les liqueurs, et les produits pharmaceutiques, et les savons, les peintures, les graisses, les sucres, les sirops, les sels divers, les épices... Il n'y eut qu'un pas...

En 1881, un préfet hardi, M. Andrieux, qui, étant ou Dauphinois ou Savoyard, ne craignait point d'être pris pour trop « parisien » et ne prenait point ombrage — étant des monts — d'être chansonné à Montmartre, décréta :

« A dater du 1^{er} mars 1881, le Laboratoire municipal de chimie près la Préfecture de Police sera ouvert au public qui pourra y faire analyser les boissons et denrées alimentaires de toute espèce et tous objets quelconques pouvant, par leur usage, intéresser la santé publique. »

De ce jour, le Laboratoire prit son essor... Jusque en 1905, le dépistage des fraudes alimentaires constitua à peu près sa seule activité publique.

Mais dans l'ombre, il travaillait, dans le domaine scientifique, à créer un grand nombre de méthodes chimiques permettant de caractériser les diverses fraudes nouvelles. Jusque en 1911, il borna là son action — déjà grandement efficace.

En 1911, son directeur, M. Girard, fut remplacé par M. Kling.

Un animateur et un savant

Animateur ; savant. Les deux termes vont souvent mal ensemble. Pour une fois, ils s'accordèrent.

M. Kling, docteur ès sciences physiques, se montra un étonnant organisateur, un ardent animateur. Le Laboratoire des fraudes alimentaires devint bientôt le conseil d'hygiène du département de la Seine, puis le laboratoire de la foudre...

Il fut appelé à examiner les poussières du Métropolitain, le fonctionnement des fosses septiques, les conditions de stabilité du celluloid.

Il intervint dans les explosions, dans les incendies d'usines ou de dépôts de produits chimiques.

Il fut chargé des reconnaissances, enlèvements, analyses et destructions des engins explosifs déposés sur la voie publique ou chez des particuliers.

Grâce à Kling, le savant, la foudre fut épiée, scrutée, étudiée, combattue.

Et ce fut là un trait éclatant de génie, quelques mois avant l'effroyable tuerie de 1914-1918.

Car c'est alors, pendant ces quatre années, que le laboratoire de Kling rendit des services si grands qu'il n'est maintenant possible que d'en relater brièvement les grandes lignes.

C'est Kling et son adjoint Florentin qui furent chargés par le grand état-major de lever les fusées d'obus ennemis, de les examiner et de faire des rapports qui devaient nous permettre de les reproduire en les perfectionnant et de parer aux troubles que ces fusées et que ces obus (notamment les obus asphyxiants) pouvaient causer, par leur étude de masques capables de neutraliser leur action.

Cela n'alla point sans danger. De jeunes chimistes qui seraient à présent des savants, y laissèrent leur vie. Et dans l'étude des gaz, dans l'étude des masques, d'autres y laissèrent leur santé, leurs poumons...

Le Laboratoire de la foudre ravageait les rangs de ses serviteurs dévoués. On en vit qui, penchés sur une éprouvette remplie d'un gaz subtil, s'affaissaient tout d'un coup, frappés à mort. Au moins, leur sacrifice ne devait-il point être inutile... On en vit qui, relevant près du champ de bataille un engin meurtrier, étaient soudainement soulevés de terre, déchiquetés, volatilisés presque par l'explosion du morceau de cuivre et d'acier qu'ils venaient de relever...

On ne sait pas tous les services qu'alors rendit le Laboratoire de la foudre. La modestie hautaine du savant Kling ne permet pas qu'on force les secrets du Laboratoire et pour lui, la principale élégance, n'est-ce point de garder le silence sur les immenses services rendus durant cette odieuse période...

Puis vint la paix... Sous l'impulsion savante de M. Kling, le Laboratoire municipal reprit ses humbles travaux d'analyses alimentaires ; il se contenta d'être au service de la police, au service de la répression des fraudes, au service du public... Qu'est-ce à dire ?

C'est-à-dire plus de 4.000 analyses réclamées par l'administration ; c'est-à-dire la santé de Paris, de la banlieue, protégée par quelques chimistes ; les aliments, les boissons absorbés par plus de 6 millions d'êtres, contrôlés, garantis par M. Kling et son laboratoire.

En coûte-t-il cher à la Ville ? Pas même, car toutes ces analyses rapportent plus de 160.000 francs annuellement.

Avec la paix, le Laboratoire municipal est-il resté le Laboratoire de la foudre ?

Mais oui ! puisque chaque année, il enlève sur la voie publique ou chez les particuliers plus de 6.000 engins, dont 800 étant chargés, représentent un danger très grand.

Mais oui ! puisque récemment la comtesse J. de Vienne faisait appel au Laboratoire municipal pour qu'il vint enlever un engin mystérieux — sorte de bombe — que des malfaiteurs aux desseins étranges, mais à coup sûr criminels, lui avaient fait parvenir.

Mais oui ! puisque le comte de Boisgelin, visé par un attentat similaire, faisait appel aussi au laboratoire.

Certes, les attentats terroristes n'existent plus. Ravachol, Emile Henry, Vaillant n'ont pas fait école et l'action directe, de nos jours, se manifeste autrement que par la bombe.

Sur ce point donc, le Laboratoire de la foudre a moins à exercer son activité. Mais il reste les maniaques...

Avez-vous gardé le souvenir — il suffit de peu de mémoire — des grévistes chauffeurs qui plaçaient dans les taxis des « jaunes » des engins incendiaires, animés d'un mouvement d'horlogerie. A heure déterminée, un acide, tombant goutte à goutte sur un sel de potasse, provoquait un incendie spontané. C'était ingénieux et dangereux.

Il reste les obus, les grenades, les fusées, ramenés au front pour servir d'objets curieux, de témoins d'actions brutales, valeureuses et dont on se débarrasse quand on voit qu'ils n'intéressent plus personne, qu'ils sont encombrants et dangereux.

Vous n'avez pas oublié la bombe envoyée à Myron T. Herrick, ambassadeur américain, lors de la condamnation de Sacco et Vanzetti. Mais le Laboratoire municipal s'est si bien rendu maître des engins incendiaires, des bombes, des obus, des grenades à cuiller, qu'il n'est plus personne pour croire à leur danger, en temps de paix...

Il n'est qu'une chose qu'il n'a pu éviter, ni vaincre : les fous. Il n'est pas de jour qu'un dément ne se présente au Laboratoire municipal, fou de peur et d'angoisse.

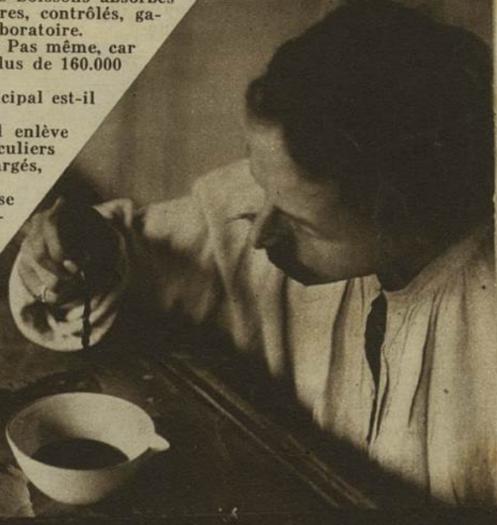
« On m'empoisonne. On met des poisons dans mes aliments. Analysez-moi ce vin, ce ragoût de mouton, cette confiture. » D'autres viennent dire que toutes les nuits, vers onze heures, un esprit malin souffle dans leur chambre des gaz nocifs. Ils réclament l'analyse de l'air.

Il en est de doux, de furieux. M. Kling, M. Florentin ne jouent plus alors avec la foudre, mais avec le fou, et ce n'est pas ce qu'ils craignent le moins. Ce n'est pas non plus, il faut le dire, le moins redoutable.

Marius LARIQUE.

DE LA FOUUDRE

Recherche de fraude d'un vin.



Salle d'analyses



DRAMES DU



Le quartier de Bastia où Romanetti se rendait quelquefois.

II.- Le massacre de Lava

Ajaccio. (De notre envoyé spécial.)

LUNDI de Pâques 1928. Le printemps s'est envolé au-dessus du maquis. Des abeilles bourdonnent autour des cistes. Sur la plage déserte du golfe, des bestiaux sont paresseusement allongés.

Madeleine Mancini a retiré du four les gâteaux de froment parfumés à l'anis. Il y a, à la bergerie, deux bambins : le fils et la fille d'Antoinette Romanetti, l'épouse de Jean-Marie Mancini.

Antoine et les siens ont mangé l'agneau rôti chez eux. Dans la lumière, du balcon de Madeleine, de bons yeux montagnards voient passer et repasser autour de la bergerie Constance la fille aînée, Jeanne qui apprend les sciences au collège et sera bachelière au mois de juillet, les fils François, Michel, Jean-Marie.

Le Christ pourrait mourir une seconde fois, ces gens n'oublieraient ni leurs rancunes, ni leurs haines.

Pâques chantera son allégresse, mais eux ont le cœur lourd d'amertume, ils ne regardent pas le ciel bleu !

De singuliers visiteurs ont d'ailleurs frappé à la porte de Madeleine. Ils sont trois. L'un est le bandit Fiagnelli qui tire plus souvent sur les merles que sur les gendarmes, le second est Giuseppe, voisin du beau-père de Michel Mancini, et le troisième qui s'est présenté sous un faux nom, n'est autre que le bandit Perfettini.

Giuseppe est un tenancier de maison close. C'est un petit homme sanguin, plein de bonhomie, semble-t-il. Il est propriétaire à Aspretto d'un bar qui est un véritable repaire de malfaiteurs.

Giuseppe a le goût de l'aventure dans le crime. Il a une imagination dévergondée, qui étonne ses complices, ceux aux yeux desquels il fait miroiter des enlèvements, des coups de main, des cambriolages à main armée, des rapt dignes de films policiers.

Perfettini est un corse qui a poussé dans les bas-fonds de Marseille. Au commencement du mois, il débarqua à Ajaccio habillé en curé. Il était recherché pour le double assassinat de



L'assassin Perfettini.

La Pergola Fleurie à Marseille, un crime crapuleux. Il avait abattu à coups de revolver le propriétaire de la villa et sa bonne, comme un joueur de boules abat deux quilles.

Tout de suite, il était allé à Aspretto frapper à la porte du bar de Giuseppe qui lui avait dit, en lui envoyant une bourrade amicale : « Je ferai quelque chose de toi, si tu as le cœur bien placé. »

Giuseppe entretenait de cordiales relations avec un ménage anglais de Portucchio, le docteur Ricci et sa femme. Mme Ricci avait été la marraine d'un enfant de Giuseppe.

Un jour, le 16 mars, Perfettini et deux acolytes, recrutés par Giuseppe, pénétrèrent revolver au poing, chez le docteur Ricci

et se firent remettre 5.800 francs. C'était un coup d'essai.

Madeleine et son père ne virent point le trio d'un bon œil.

Tout de même, on but du vin, parce que l'hospitalité corse exige que la porte soit ouverte jour et nuit à celui qui dit : « J'ai faim, j'ai soif », ou « Je veux me reposer ».

Marc-Aurèle marmonna, approuvé par sa fille :

— Nous avons déjà eu trop de malheurs. Nous ne voulons plus de bandits chez nous.

Perfettini ricana, et Guiseppi répondit qu'il n'était point question de s'attarder, car il avait rendez-vous avec le chauffeur Casanova.

— On se reverra, déclara Perfettini en partant !

Bravade ? La succession de Romanetti hantait-elle l'apache marseillais ? On ne le saura jamais. Et puis le destin est une singulière roue qui tourne sans avertir personne.

A Lava, le 26 mai.

Le matin du 25 mai, Guiseppi réunit dans son antre Perfettini, le bandit Bartoli et Santoni, un détraqué qui, après une tentative de meurtre, hésitait entre le maquis ou le cabinet du juge d'instruction.

— Vous allez aller à Lava, annonça Guiseppi. Vous savez là où habitait Romanetti. Vous êtes invités par M. C..., un commerçant d'Ajaccio, à manger la bouillabaisse... Vous êtes des veinards.

Et Guiseppi échangea un clin d'œil avec Perfettini.

Conduits par le chauffeur Casanova, les trois hommes couchèrent au pont Ucciani puis, au petit jour, partirent pour Lava.

Ils arrivèrent au soir chez Marc-Aurèle Mancini. La nuit glissait doucement, parfumée comme un bouquet sauvage, du ciel vers la vallée.

— Vous nous reconnaissez, interrogea Perfettini ?

Mais cette fois le ton avait changé. Il posa son fusil sur la table et demanda à Santoni de faire le guet pendant qu'on lui servirait à souper.

— Qui as-tu chez toi, demanda l'apache à Marc-Aurèle.

— Tu le vois, répondit le vieux. Il y a Madeleine ma fille, Jean-Marie mon fils, sa femme « l'Antoinette », les deux enfants et un berger Colonna Pancrace.

Perfettini fit la grimace. Il avait bu. De l'alcool lui coulait dans les veines.

— Une autre fois quand tu nous verras, tu prieras les autres de sortir, comprends-tu ?

Et il mit le canon de son fusil sous le nez de Marc-Aurèle.

Une discussion ne tarda pas à éclater entre Perfettini et Colonna Pancrace.

— Celui-là est un traître, s'écria Perfettini, en menaçant le berger, il ne sortira pas vivant d'ici.

La maison était terrorisée. Bartoli dut intervenir pour calmer Perfettini et Madeleine annonça :

— Les enfants ont besoin de dormir, maintenant il faut aller se coucher.

Perfettini sortit en proférant de sourdes menaces. Avec Santoni et Bartoli, il alla passer la nuit à un kilomètre de là, dans une bergerie abandonnée.

Le bandit avait son plan. Guiseppi avait appris, par le beau-père d'un des fils d'Antoine Mancini, que celui-ci cachait chez lui une somme de 43.000 francs. Le coup qui avait réussi chez le docteur Ricci pouvait aisément se renouveler à Lava, au cœur du maquis. Chasser sur les anciennes terres de Romanetti, c'était chasser les bottes du seigneur.

Le lendemain matin, les trois bandits descendirent vers le golfe.

— M. C... doit être arrivé, dit Perfettini à ses complices.

Sur la plage, ils ne trouvèrent que des pêcheurs qui déclarèrent n'avoir vu personne.

— Nous ferons la bouillabaisse nous-mêmes, proposa Perfettini. Et il envoya Santoni et Bartoli chercher du pain et du vin chez Antoine Mancini.

Le vieux berger était chez lui. Perfettini le savait. Il avait une demi-heure auparavant, interrogé utilement le journalier Camilli qui travaillait dans un champ voisin.

Bartoli et Santoni revinrent les mains vides. Antoine Mancini avait refusé de leur vendre du vin.

— C'est bien, dit Perfettini ; en tout cas, il faudra qu'il nous donne du pain.

Vers 13 heures, les trois hommes montèrent à la bergerie.

Dès qu'il les vit, Antoine Mancini qui était méfiant, s'avança sur le seuil de sa porte.

Du coup, Perfettini démasqua ses batteries :

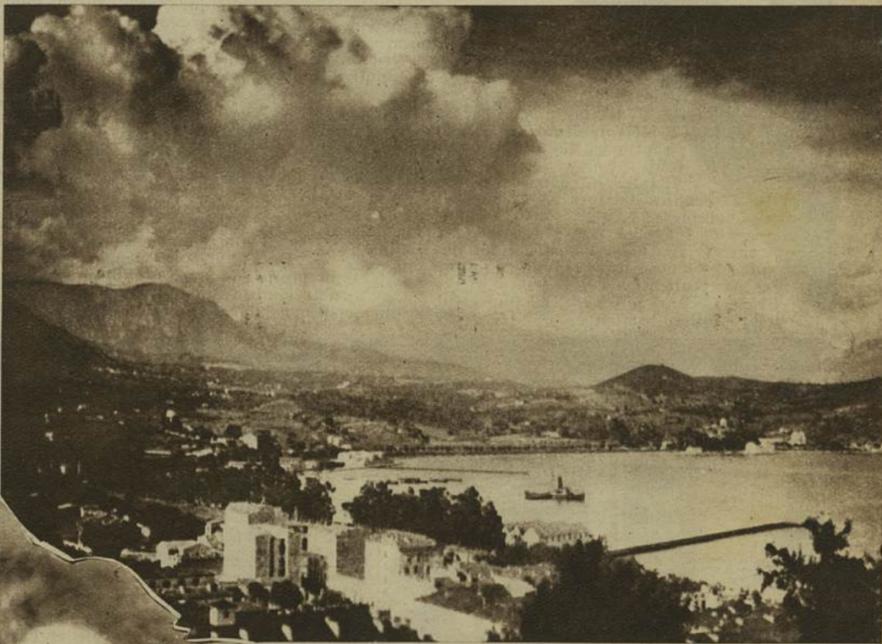
— Ote-toi de là, cria-t-il. Je vais fouiller la maison.

Le vieil Antoine ne sourcilla pas :

— Chez moi, Romanetti lui-même n'a jamais fouillé. Allez-vous-en.

Fit-il le geste de saisir une arme ? C'est possible.

Perfettini, qui faisait bon marché de la vie humaine, n'attendit pas.



La baie d'Ajaccio vue par un jour d'orage.

Il tira deux coups de feu. Antoine Mancini, atteint au cœur, s'abattit foudroyé.

Aux assises, les assassins ont toujours expliqué qu'il n'y a que la première balle qui coûte.

La fusillade crépita.

A peine Jean-Marie Mancini apparaît-il, qu'un coup de feu l'abat. Il se relève puis retombe. Sa femme le prend dans ses bras, le berce et supplie qu'on l'épargne. Perfettini l'achève d'un coup de pistolet. Pendant ce temps, Santoni poursuit Michel qui, blessé à mort, s'écroule à deux cents mètres de là, près du jardin. Il n'y a que François qui réussit à s'échapper. Le bandit Bartoli, adossé au four, n'a pas tiré. Lui seul a gardé son sang-froid. Sa conscience a eu un sursaut. Plus tard, il dira toute l'horreur de cette tuerie.

Quatre femmes ont assisté à cette scène sauvage. Barberine, la mère, répète depuis : « J'ai vu l'enfer ». On leur demanda l'argent. Elles remirent 3.000 francs et Perfettini, après avoir bouleversé les meubles, s'écria :

Cet imbécile de Guiseppi s'est trompé.

Alors, pendant que les femmes se penchaient sur les cadavres encore chauds, les embrassaient, pendant qu'elles se déchiraient le visage en poussant de farouches lamentations auxquelles se mêlaient les hoquets de la vengeance — cette plante vénéneuse dont les racines les plus robustes dévorent la terre de Corse — Perfettini, Bartoli et Santoni s'éloignèrent dans la direction de Listincone.

Romanetti vient d'être tué ; le sang coule de sa bouche.



MAQUIS

Lorsqu'ils furent arrivés à cent mètres de la maison de Madeleine, Perfettini appela : Madeleine apparut.

Elle faisait la sieste, porte fermée, lorsque le domestique l'avait éveillée en lui criant : — On tire des coups de fusil chez votre oncle. On va nous assassiner nous aussi.

Perfettini cria à Madeleine : — Si tu parles, toi ou ton père, c'est la mort !

Le lendemain Giuseppe empocha les trois mille francs en disant qu'il en avait besoin pour payer des traites et de l'essence. Puis, saisi de son criminel délire, prophétisait, devant les trois bandits :

— Si vous le voulez, la Corse est à nous. Dans quinze jours je vous amènerai pieds et poings liés le directeur du Casino d'Ajaccio. Vous le garderez prisonnier dans le maquis, jusqu'à ce qu'il vous paye une rançon de 100.000 francs.

« Après, ça sera le tour du concessionnaire des autobus. Puis nous enlèverons un député. » Pendant ce temps Madeleine, sa tante et ses cousines veillaient les trois morts et Camilli s'en allait de ferme en ferme annoncer l'enterrement.

— Que s'est-il donc passé, lui demandait-on ?

— Les assassins voulaient de l'argent, répondait-il. Mais le père Antoine avait dit qu'il en avait assez des voleurs.

C'est pourquoi il avait fait un trou dans la terre pour enfouir les 43.000 francs que Perfettini ne trouva pas. L'argent était sauf et, comme il représentait le prix du sang, on n'en parla plus.

Mais il fallait alors donner une explication du crime. En Corse, un bandit, lorsqu'il n'est pas un apache comme Perfettini, ne tire pas pour voler.

Il n'y a que la vendetta qui fait les morts.

Qui lança la première perfidie ?

Qui, le jour de l'enterrement, fit remarquer que Romanetti était vengé ?

Qui rappela que le vieil Antoine n'avait pas été étranger à la mort de Romanetti.

Un proverbe corse dit que lorsqu'on ne peut frapper le cheval, on frappe la selle.

Ceux dont la cravache de Romanetti avait fait courber l'échine, se retrouvèrent avec le même regard louche, le même pli au coin des lèvres :

— Madeleine doit en savoir long !

Une opinion est un phénomène chimique. C'est une cristallisation. Un choc, une étincelle électrique, quelques gouttes d'acide et le précipité se forme.

La famille d'Antoine était accablée. Mais elle n'oubliait point ses rancunes. Qui dira les heures lourdes et terribles que passèrent devant le foyer Barberine et ses filles, couvant dans leur cœur l'horrible soupçon ?

Aujourd'hui, elles répètent, avec une farouche ténacité :

— C'est Madeleine qui a envoyé Perfettini chez nous. C'est elle la coupable. Elle nous détestait.

La tragédie a l'habitude de s'asseoir au milieu des familles. L'intérêt, l'envie, la jalousie l'y invitent.

Pourtant, l'inspecteur Natali, de la brigade mobile de Marseille, débarqué à Ajaccio, n'avait pas perdu de temps.

Attaque à main armée chez le docteur Ricci, fusillade chez Antoine Mancini, n'était-ce pas, renouvelé, le drame de la *Pergola Fleurie* ? Même sauvagerie, même brutalité d'exécution. L'inspecteur Natali présentait chez Barberine Mancini la photo de Perfettini.

— C'est lui l'assassin, s'écrièrent les femmes.

Perfettini était au maquis, mais on arrêta Guiseppi le sinistre indicateur. Le chauffeur Casanova avait déposé qu'il avait conduit Perfettini et ses complices dans les environs de Lava et que c'était Guiseppi qui payait.

Du même coup, on établit que la veille du drame Perfettini, Santoni et Bartoli avaient dîné chez Madeleine.

Alors le cercle se ferma autour de la maîtresse de Romanetti.

— Pourquoi n'a-t-elle pas parlé ?

— Son silence prouve sa complicité ?

— Ils ont passé la nuit chez elle. Elle a voulu venger Romanetti en faisant assassiner son oncle et ses cousins.

Barberine et ses filles se firent accusatrices :

— C'est toute la famille qu'il faut arrêter, car la veille du crime, ils étaient tous là : Marc-Aurèle, Jean-Marie, Antoinette. Madeleine en appela au témoignage de Colonna Pancrace. Il avait vu les bandits arriver à la bergerie, il savait comment ils avaient parlé. Perfettini n'avait-il pas voulu le tuer ?

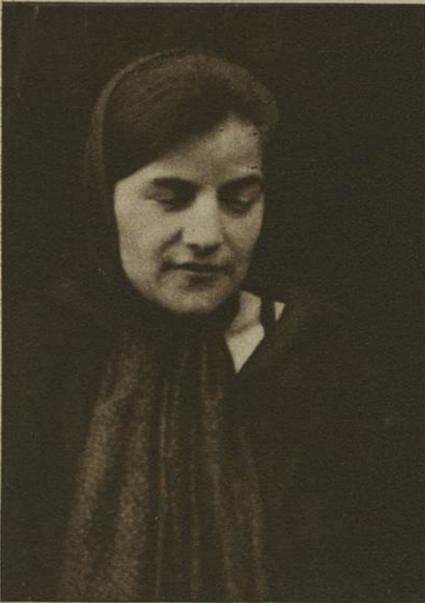
Quelques semaines après, Colonna Pancrace était assassiné dans une rue d'Ajaccio.

Cependant Santoni, un faible d'esprit à la responsabilité diminuée, se promenait dans Sartène en pantalon de toile et en souliers blancs. Les gendarmes l'arrêtèrent chez le barbier et il fut écroué à la prison d'Ajaccio. On était alors en juillet.

Guiseppi n'ignorait rien des événements. Généreux avec les gardiens et avec les détenus, partageant les petits plats qu'il se



Ce que l'on voyait de la fenêtre de Madeleine Mancini.



Jeanne Mancini.

Mais on répétait, avec Barberine Mancini et ses filles :

— Ils sont tous coupables !

— Une reconstitution du crime eut lieu. La famille d'Antoine Mancini y assistait.

Madeleine se jeta aux pieds de sa tante et de ses cousines. Elle se traîna dans la boue, supplia Santoni de dire la vérité.

— Assassine, répondait Barberine, on te coupera le cou.

Et, tragique, frappant du poing à la porte, s'arrachant les ongles aux murs, la vieille femme appelait ses morts et leur promettait qu'ils seraient vengés.

Pâle, Santoni la casquette enfoncée sur les yeux pour ne rien voir, expliquait :

— Le soir, lorsque nous avons quitté la bergerie de Marc-Aurèle, Madeleine a eu une longue conversation avec Perfettini : « Laisse faire, lui a dit celui-ci, et ne t'inquiète pas. »

On entendit Camilli, Camilli le berger d'Antoine qui, après le drame, s'en allait répétant de porte en porte : « C'est pour de l'argent qu'on a tué. »

Le bonhomme, cette fois, affirmait que, travaillant dans un champ à quinze cents mètres environ des bergeries, il avait vu Madeleine et son frère, assister du balcon au massacre.

M^e Fabiani, l'avocat de Madeleine, demanda qu'on vérifiât ce témoignage.

Dans le champ où se serait tenu Camilli — qui n'était pas celui où il travaillait — il n'y a qu'un point, d'où le balcon de Madeleine soit visible. Encore, il est parfaitement impos-

sible de reconnaître une personne si l'on n'a pas de jumelles.

Mais on n'en est pas en Corse, lorsqu'il s'agit de servir une cause ou un parti, à un faux témoignage près.

Ils s'y mirent tous, les uns par méchanceté, les autres par bêtise, la plupart par ignorance. Il fallait abattre Madeleine au cri de « Romanetti ».

Il y a dans le cœur de tous les hommes, qu'ils soient nés en Corse, en Beauce ou au Tyrol, la même crédulité, la même cruauté. Romanetti avait fait des dettes. Il fallait que quelqu'un paie. « Lorsqu'on ne peut frapper sur le cheval, on frappe sur la selle. » Et ceux-là mêmes qui avaient suivi, la tête nue, le cercueil du boucher de Calcatoggio, criaient à mort sur le passage de Madeleine « parce que c'était une fille de rien qui couchait avec les bandits ».

Au procès, Santoni, Camilli, la vieille Barberine et ses filles furent les accusateurs de Madeleine et des siens. Un oncle vint déclarer que le bandit Fiagnelli lui avait avoué : « Si je venge Romanetti, je prendrai sa succession auprès de Madeleine. »

Que vouliez-vous que fit le jury ? Il acquitta Marc-Aurèle, Jean-Marie et sa femme Antoinette et condamna Madeleine aux travaux forcés à perpétuité.

Santoni sauva sa tête et Guiseppi, condamné précédemment à dix ans de réclusion, accepta avec le sourire sept ans de bagne et la confusion des peines au profit de la Guyane. Une évasion dont on parlera bientôt.

Avant de s'embarquer, Santoni a répété qu'il avait menti et que Madeleine n'avait jamais été complice de Perfettini.

Fiagnelli, arrêté depuis, a nié énergiquement les propos qu'on lui avait fait tenir et l'oncle a avoué qu'il avait menti.

Du fond du maquis, le bandit Bartoli qui fut un des complices de Perfettini — tué depuis dans le maquis — a écrit trois lettres à l'*Eveil d'Ajaccio* pour répéter que Madeleine était innocente.

« La famille d'Antoine Mancini, affirme-t-il, a été détruite pour de l'argent. »

Enfin, on peut prouver, grâce à un témoignage indiscutable — qui sera révélé dans le dossier demandant la révision du procès — qu'Antoine Mancini avait enfoui dans la terre 40.000 francs, prévoyant l'arrivée des bandits.

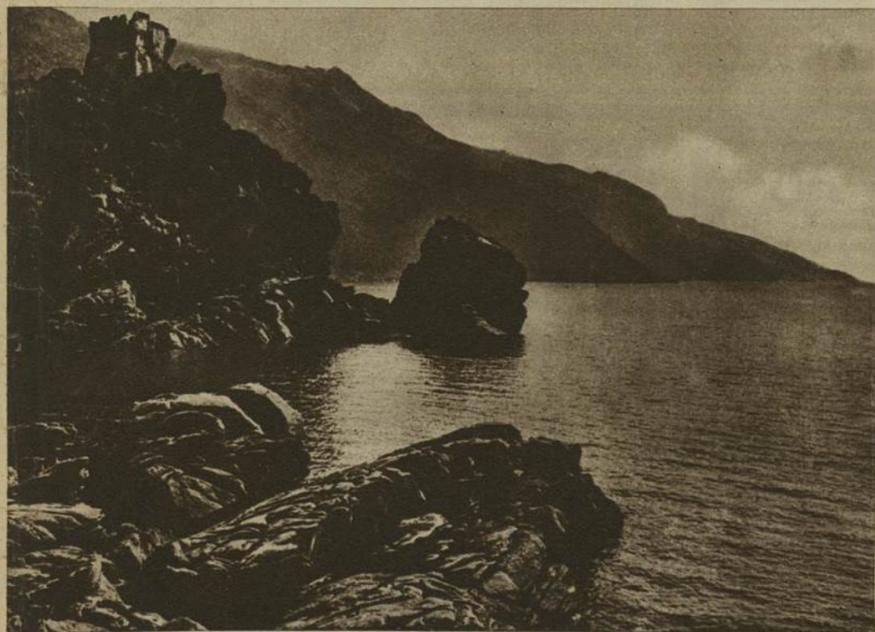
A Lava, à Villanova, à Calcatoggio, à Ajaccio, on doute maintenant de la culpabilité de Madeleine Mancini.

On dit : « Elle a toujours été une victime. »

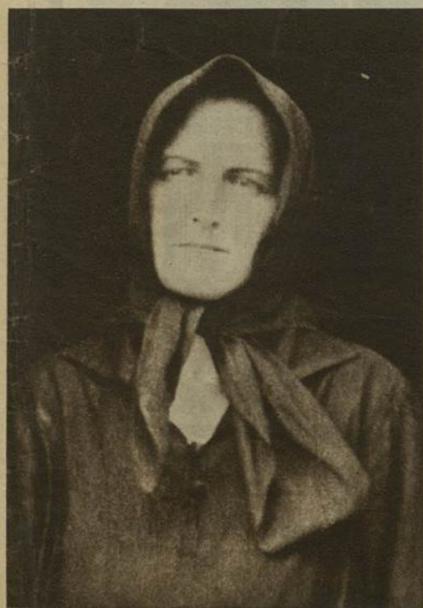
Farouches, Barberine Mancini, son fils et ses filles qui habitent Scaglioli disent : « Elle expie. » Mais leurs voix ne trouvent pas d'écho. On respecte leur grande douleur et l'on se tait.

Emmurée pour la vie, la prisonnière de Montpellier, lasse de clamer son innocence, attend, a-t-elle écrit, « l'autre justice », celle, sans doute, que l'on ne rend pas sur la terre où Romanetti fut roi.

F. DUPIN.



Un aspect des roches de la baie de Lava.



Constance Mancini.

faisait envoyer, il répétait, lui aussi, que l'assassinat d'Antoine Mancini et de ses fils, était une vendetta.

Santoni qui avait une suggestibilité de somnambule allait lui permettre de perdre irrémédiablement Madeleine Mancini et de détourner à son profit, la plus accablante des accusations.

Un matin de septembre, Guiseppi fit passer un billet à Santoni par l'intermédiaire d'un détenu, Ange Bianconi.

— Dis à l'instruction, écrivait Guiseppi que Madeleine était la maîtresse de Perfettini, que celui-ci l'a embrassée après le drame, et qu'il a reçu pour récompense 6.000 francs.

Et Guiseppi fit envoyer le panier garni du restaurateur à Santoni qui, triomphant, écrivait à Guiseppi par l'intermédiaire d'Ange Bianconi :

— « C'est fait. J'ai assommé Madeleine et son père. Le juge d'instruction a fait taire les Mancini et a cru tout ce que j'ai dit. J'ai parlé comme un avocat. »

Le criminel imbécile était fier de lui, cependant qu'il avouait à Bianconi, qui est venu le répéter aux assises :

— Madeleine et son père ne sont pour rien dans l'affaire.

L'opinion, empoisonnée par de mauvais ferments, exultait.

Marc-Aurèle, sa fille, son fils et sa belle-fille furent arrêtés.

On n'ignorait pas cependant qu'Antoinette Romanetti était à Ajaccio le jour du crime.



Romanetti « posant » parmi des artistes de cinéma venus à Ajaccio.

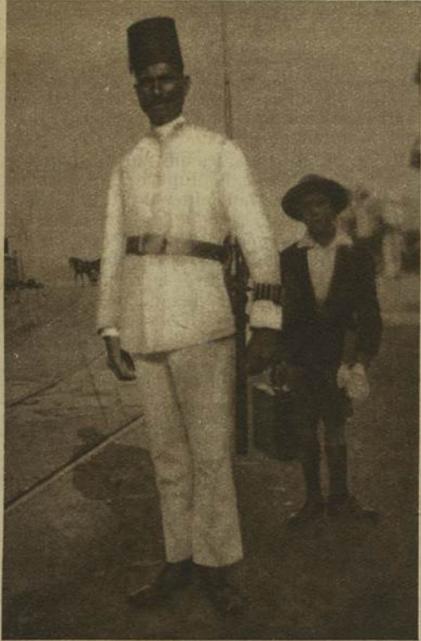
FAITS DIVERS

L'escroquerie et le crime au pays des fellahs

Il ne faut pas croire que l'escroquerie est d'origine spécifiquement parisienne, ni même européenne. L'escroquerie se pratique sous toutes les latitudes, sous tous les climats, et l'on demeure surpris que les procédés des malandrins soient les mêmes ici que là.

Nous en avons une preuve nouvelle par la relation que notre correspondant d'Egypte nous adresse sur la mésaventure dont vient d'être victime un grand médecin du Caire, le docteur Kimon Meïmaglou.

Un matin, deux hommes se présentaient chez le docteur Kimon. L'un avait des boutons à la main et au cou, ce pourquoi il sollicitait une consultation médicale.



Agent indigène de la police des rues en Egypte.

Au moment de payer, il ne sortit de sa poche qu'un billet de 20 piastres, alors que le prix de la visite était de 50 piastres.

— Je suis pauvre, docteur. J'ai bien encore ces deux pièces, mais je ne sais pas ce qu'elles valent. Voulez-vous le demander à votre banquier. Je reviendrai demain.

Le docteur Kimon fit expertiser les deux pièces d'or. Il s'agissait de monnaies anciennes. L'une valait 80 piastres, l'autre, 6.

Quand l'homme revint, il manifesta un grand et sincère enthousiasme.

— Me voilà donc riche : En travaillant dans un chantier, j'ai mis à jour 6.000 de ces pièces d'or valant chacune 80 piastres. Mais comment le pauvre diable que je suis s'y prendra-t-il pour les négocier ? On croira que je les ai volées. On me mettra entre les mains d'un " chaouiche ". Je serai brutalisé et mis au cachot. Docteur, je vous vends le tout pour 1.200 livres. Voulez-vous ?

L'offre était alléchante. Le docteur s'y laissa prendre. Un rendez-vous fut pris dans un café où devait se conclure la négociation.

Les deux hommes s'y trouvèrent, exacts. Ils avaient auprès d'eux une petite valise renfermant le trésor. Le docteur Kimon serrait dans sa poche la liasse de bank-notes.

L'un des hommes ouvrit la sacoche, en sortit une, deux, trois pièces, les vérifia. Elles étaient en bel or, tintant pur. M. Kimon se réjouissait déjà. Les hommes partirent.

Rentré chez lui, le docteur jeta sur son bureau le contenu du sac : en vulgaires cailloux l'or pur s'était changé ; il éprouva du coup, à constater qu'il avait été joué, une violente colère et s'en alla porter plainte.

La police du Caire ne montra pas une grande émotion. Les escrocs n'en étaient pas à leur coup d'essai et le docteur, somme toute, était puni par où il avait péché : par esprit de lucre.

Ce qui n'empêcha point les policiers de rechercher et d'arrêter bientôt l'un des escrocs, Rousjo Boumbaras, qui se défend de toutes ses forces

d'être coupable et qui rejette sur son complice toute la machination et toute l'exécution de ce vol à l'américaine perpétré en terre égyptienne.

L'Egypte, c'est déjà pour nous, Français, l'Orient et toute sa Magie, toutes ses magies...

C'est le cheik, puissant propriétaire, qui lève les impôts, qui a droit de vie et de mort sur des esclaves noirs, athlétiques et beaux ; ce sont les femmes voilées, dont on ne voit que les yeux de jais, ardents et fauves ; les chevaux rapides comme le vent ; les guerriers aux tors nus, se battant comme des démons, sous l'ardent soleil... ; tout un fatras romantique qui danse confusément dans nos mémoires, tout ce qu'on nomme la poésie de l'Orient, sans voir qu'on est là-bas aussi prosaïque qu'ici, qu'on y peut vivre et mourir pour les mêmes soucis mesquins d'argent !...

Aurais-je jamais imaginé qu'on tuait là-bas pour les mêmes mobiles qu'à Paris, de la même façon, cruelle, " civilisée " et que le meurtrier se défendait ensuite, une fois arrêté, avec les mêmes pauvres arguments...

C'est un crime terrible et mystérieux qui vient d'être commis à Alexandrie, un crime qui aurait pu tout aussi bien que le n° 99 de la rue du Prince-Farouk, à Alexandrie, avoir pour théâtre sanglant la rue d'Aboukir ou du Caire, à Paris.

Un richissime propriétaire, El Cheikh Ahmed Nada, qui possède de vastes propriétés en province et cinq immeubles à Alexandrie, a été dernièrement assassiné et découpé en morceaux.

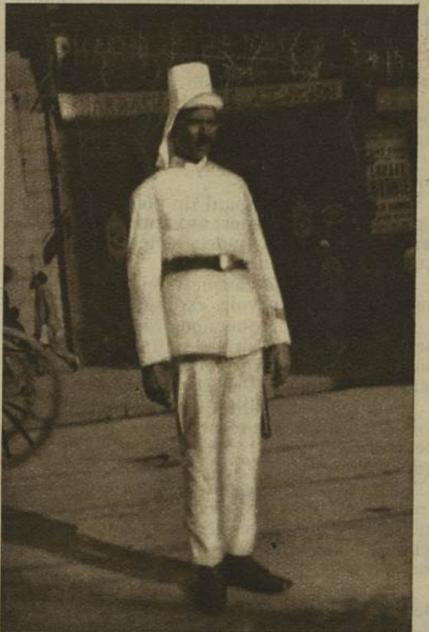
Il venait tous les mois à Alexandrie pour toucher ses loyers, déposer de l'argent en banque, donner ses ordres de bourse, goûter aux femmes de la ville, aux mets, aux vins, aux plaisirs légers, factices et mols de la cité, avant de retourner dans ses immenses propriétés de Metoubes.

Deux jours par mois, on voyait sa haute stature dans les cafés de la grande ville. Il jetait l'or à flots et ne ménageait pas sa santé qui semblait, d'ailleurs, invincible. Les " belles de jour, les belles de nuit " en savaient quelque chose... Il était ardent et généreux, comme les princes orientaux de la légende. Dans son appartement de la rue Prince-Farouk, les fêtes qu'il offrait, avaient un faste inouï. Des domestiques, silencieux comme des ombres, le servaient. Le chef des domestiques, le boab Ahmed Ibrahim El Serigui, athlète saïdien, âgé de 50 ans environ, commandait à la domesticité qui le craignait au moins autant que le maître à cause de ses muscles épais et de sa brutalité.

Dans les premiers jours de mai, le cheikh Ahmed Nada ne revint pas à Metoubes. Son frère s'inquiéta.

Il vint à Alexandrie, questionna le boab Ahmed Ibrahim, qui ne voulut point d'abord le laisser pénétrer dans la maison.

— Le maître, disait-il, a refusé qu'on le dérange.



Agent de la circulation dans les rues d'Alexandrie.

Par surprise, le frère du cheikh réussit à entrer. Il vit les pièces en désordre et, dans la somptueuse chambre à coucher, sur le lit bas il discerna des taches sanglantes.

Il s'adressa à la police. L'enquête ne tarda pas à amener l'arrestation du boab qui commença par nier, puis qui avoua son crime :

Pendant que le cheikh dormait, il l'avait étranglé ; il lui avait tranché la gorge et l'avait ensuite dépecé. On trouverait ses restes sous des décombres, dans la cour, où le cheikh avait fait entreprendre de vastes constructions.

On les y trouva, en effet.

Mais le boab prétendait toujours qu'il n'avait été que l'instrument du crime dont l'instigateur était le cheikh Ahmed Mokled.

Celui-ci fut arrêté... Il fut longtemps maintenu en prison. Il n'avait pas la partie belle. Débiteur du cheikh Ahmed Nada, il passa longtemps pour le seul intéressé à la mort du riche propriétaire alexandrin.

Mais il put faire la preuve que, récemment, un accord très favorable pour lui était intervenu entre son créancier et lui-même ; que cet accord n'était pas encore officiellement ratifié et qu'ainsi, au lieu de le servir, la mort du cheikh Ahmed Nada lui était gravement préjudiciable.

La police comprit ses raisons, le remit en liberté. Un autre individu, Gouda Sidhon, ouvrier maçon, travaillant dans la cour, aux réfections commandées par le cheikh, a été arrêté sur la dénonciation du boab.

Il feint toute connaissance du crime, mais il semble que cette fois la police égyptienne tienne deux des principaux auteurs de ce crime qui n'en demeure pas moins chargé d'obscurités, lourd de mystère...

M. L.

Le dernier " mystère " de Montparnasse

Voici la dernière affaire de Montparnasse.

Cette nuit-là, pourtant, s'annonçait paisible. Aucun consommateur n'avait été encore assommé par les gérants de l'établissement connu pour ce genre d'attractions. Et les équipes vengeresses qui, l'autre semaine, avaient tenté de prendre d'assaut ledit établissement, à coups de bombes fumigènes, étaient, ce soir-là, au repos.

Soudain, vers trois heures du matin, le bruit courut qu'un jeune homme s'était affaissé, dans un bar de la rive droite du boulevard, quelques secondes après avoir porté un verre d'alcool à ses lèvres. On l'avait vu, tout à coup, blêmir, puis s'effondrer, rigide, sous une table. Transporté d'urgence à l'hôpital de la Charité, on n'avait pu qu'y constater son décès, dû à un empoisonnement par l'héroïne. La jeune femme qui l'accompagnait, Sonia, une habituée des bars de Montparnasse, avait disparu.

Il y eut à cette nouvelle une belle effervescence. La victime, un riche et jeune Vénézuélien, M. Ramon de Francia, avait fait connaissance de Sonia, depuis une quinzaine de jours. D'autre part, le Sud-Américain venait de toucher 30.000 francs à la banque. Or, cette somme avait aussi mystérieusement disparu que la belle et fugitive Sonia. De là à conclure...

Policiers et reporters se mirent aussitôt à l'œuvre. Ils cherchaient Sonia. Ils en trouvèrent deux, ou plus exactement, ils apprirent qu'il existait deux habituées des bars de Montparnasse portant ce nom.

L'une, Sonia Verchère, assez grande et jolie, n'ayant aucun accent ; l'autre plus petite, plus mince, parlant avec un léger accent alsacien, se nommant Sonia Katten.

C'est cette dernière qui accompagnait l'infortuné Ramon de Francia le soir de sa mort. C'est la première, Sonia Verchère, qui fut seulement retrouvée.

Comme par hasard — et ce hasard est mince si l'on songe que les habitués de Montparnasse se connaissent comme les habitants d'une même province — les deux Sonia s'étaient rencontrées il y a trois mois ; Sonia Katten, qui était alors sans ressources, avait supplié Sonia Verchère de l'héberger. Celle-ci avait accepté.

Les deux amies vécut ensemble jusqu'au début du mois de mai, époque à laquelle elles se fâchèrent. Sonia Verchère avait appris que, contrairement à ses dires, Sonia Katten n'était point d'origine russe et de religion israélite.

Depuis, Sonia Katten avait habité dans un hôtel de la rue Vavin. Le 18 mai, elle quitta sa chambre, puis le 14, vers une heure du matin, revenait passer dans cet hôtel une nuit encore. Personne ne l'avait plus revue ensuite...

Tous ces détails ne laissaient pas d'être fort troublants.

Qu'était devenue, depuis la mort du Sud-Américain, la belle Sonia ?

Quarante-huit heures s'écoulèrent, et tandis que d'hôtel en hôtel, de bar en bar, on recherchait la fugitive, le commissaire de police du quartier de Notre-Dame-des-Champs vit entrer dans son cabinet une mince jeune femme, en manteau de velours noir, bordé de fourrure blanche... C'était Sonia Katten qui venait s'expliquer.

Elle raconta qu'elle avait fait connaissance, il y a quinze jours, des frères de Francia. Elle était devenue l'amie, non pas du défunt, mais de son frère Philippe. Ils occupaient ensemble une chambre d'hôtel, rue de Chabrol. Ramon occupait, dans le même hôtel, une chambre à l'étage supérieur.



(Photo Détective)

Sonia Katten.

— Je sais, ajouta Sonia, que Ramon s'adonnait aux stupéfiants, et j'ai même entendu dire qu'il avait quitté la Belgique pour ce motif. En tout cas, je ne saurais dire si, le jour de sa mort, il avait fait ou non usage d'une drogue quelconque.

« Quand Ramon ayant perdu connaissance fut transporté à l'hôpital, je regagnai ma chambre. C'est le lendemain matin seulement que j'appris son décès. »

« Philippe fut naturellement contraint de se séparer de moi, et je quittai la chambre que nous occupions. »

Il résultait de ces déclarations que Sonia Katten n'avait aucune responsabilité dans la mort de M. de Francia.

On apprenait d'ailleurs que, contrairement à ce que l'on avait cru, Ramon de Francia n'avait pas sur lui, le soir de sa mort, les 30.000 francs touchés le jour même à la banque.

Il ne restait plus rien de cette trouble et lamentable histoire, qu'un nom de plus sur la liste noire des victimes de la drogue.

Et qu'un peu plus de " mystère " dans l'impunité du trafic des stupéfiants à Montparnasse.

M. M.

Collection

" Ne jugez pas "

dirigée par André Gide

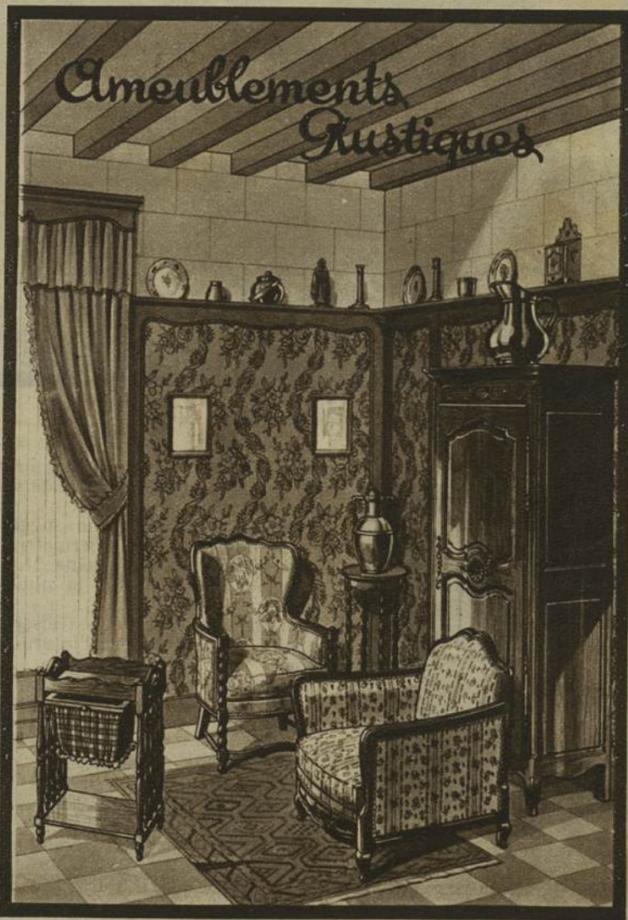
N° 1.
L'Affaire
Redureau

Suivie de Faits Divers

N° 2. — La
Séquestrée
de Poitiers

Documents réunis par André Gide sur deux affaires troublantes restées mystérieuses

AU LOUVRE Paris



GRAND CHOIX
D'ENSEMBLES · PETITS MEUBLES · LUSTRES
BIBELOTS RUSTIQUES
Prix très intéressants

MÉMOIRES DE MICHEL ALMAZIAN



(Photos Détective)

La villa d'Eaubonne où Almazian abrita ses premiers jours de liberté.

L'assassinat de Rigaudin (1)

Il EN arrive à la dernière et à la plus sérieuse de mes malchances, celle qui a motivé ces mémoires et qui a failli me conduire au bagne, peut-être à l'échafaud : l'assassinat de Rigaudin.

On me dit maintenant que si le dévouement et le talent de mon défenseur, M^e Jean-Charles Legrand, n'étaient pas parvenus à me tirer de l'étau de la Justice, mon innocence aurait, malgré tout, facilement éclaté, et j'aurais été réhabilité. Mais Jésus-Christ, lui aussi, a été réhabilité ; n'empêche qu'il est mort sur la croix...

J'ai donc été accusé d'avoir assassiné Rigaudin pour lui voler son argent. Une première question se pose : Rigaudin avait-il réellement de l'argent ?

Dans la vie, ce qui perd l'homme, c'est l'ambition. L'individu ne peut se contenter d'une modeste aisance. Le désir d'être riche le dévore. La plupart

louches intermédiaires, si bien qu'au bout de quelques semaines je me trouvais couvert de dettes.

Profitant de mon ignorance des lois commerciales, on me fit acheter des marchandises dont je n'avais nul besoin, on détourna de chez moi la clientèle, on m'accula à la faillite.

Quand, enfin, je fus aux abois, on me présenta Rigaudin. Il connaît, me disait-on, tous les tours et les détours de la chicane, et son habileté vous tirera d'affaire.

Il se mit à l'ouvrage. C'est en procédant à la révision de mes livres, en préparant le dépôt de mon bilan et mon concordat, que Rigaudin se prit d'amitié pour moi et pénétra dans l'intimité de ma vie conjugale.

Il possédait une auto et, à diverses reprises, nous emmena, ma femme et moi, faire des prome-

Rigaudin mit à nous fréquenter, et dans laquelle on vit entre Fernande et le comptable je ne sais quelles honteuses relations, indignes d'une mère de famille.

Malgré le déplaisir que me causait mon séjour forcé à la police judiciaire et la hâte que j'avais à me soustraire à la "pression" de ces messieurs, je ne pouvais tout de même pas mentir et dire que ma femme me trompait, alors que je n'avais jamais eu à porter sur elle le moindre soupçon.

On a prétendu, en outre, que Rigaudin m'avait soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de sa mère !

Voyez-vous ce fils devenant l'ami intime et inséparable de l'homme qui a tué sa mère ? Si Rigaudin se plaisait en ma compagnie, je pense que c'était par pure sympathie et sans doute aussi

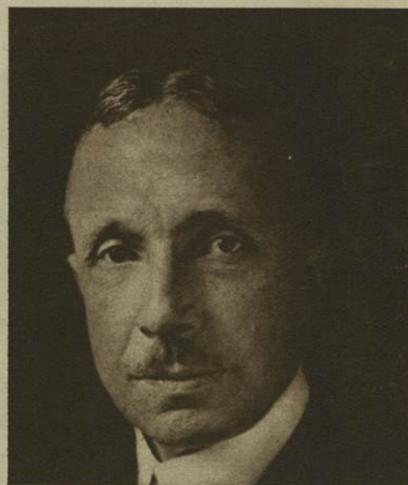
çon, aucune piste... Mais, en même temps, une pensée m'obsédait : N'étais-je pas une des dernières personnes qui avaient vu Rigaudin avant sa mort ? A moins que l'assassin ne soit rapidement découvert, on allait, sans aucun doute, m'interroger, me poser des questions...

Pour mon malheur, l'hôtelier de Montmorency qui s'était aperçu qu'il avait oublié de faire établir une fiche au nom de Rigaudin, me demanda de me taire, afin d'éviter une contravention. J'eus la faiblesse de promettre. Fatale promesse que je devais payer cher.

Je le reconnais. J'aurais dû, dès le lendemain de la nouvelle du crime, me rendre à la police judiciaire et dire ce que je savais. Je ne me suis décidé à agir ainsi que lorsque la presse laissa entendre que la police me tenait pour coupable.



La boutique de la rue Saint-Gilles.



Le juge d'instruction : M. Matifas.

avec l'espoir de réaliser, avec mon aide, des projets qui devaient nous conduire à la fortune.

— Michel, me disait-il, ne vous en faites pas. Des jours meilleurs approchent. Rien n'est éternel ici-bas, pas même la guigne...

O la triste ironie de certaines paroles prophétiques !

Toute la presse a raconté dans quelles conditions Rigaudin passa l'avant-dernière journée de son existence à Montmorency. Les grands événements tiennent parfois à bien peu de chose. Si ce dimanche d'août il avait fait moins beau, s'il avait plu, Rigaudin serait rentré, le soir même, à Paris et je n'aurais jamais été accusé de l'avoir assassiné, mis dans une malle et expédié à Lille.

Rigaudin, qui avait téléphoné à Paris pour annoncer son retour, me dit, après le dîner :

— La cuisine est bonne ici, je n'ai jamais aussi bien mangé.

Puis il ajouta :

— C'est malheureux de rentrer à Paris par un si beau temps. A quelle heure est le premier train du matin ?

M. Moucheron, l'hôtelier, fournit le renseignement. Rigaudin retint une chambre.

Le lundi matin, je pars avec Rigaudin. A notre arrivée à Paris, le comptable me quitte rue de Dunkerque. Pouvais-je me douter à ce moment que je ne le verrais plus et que sa mort tragique ferait peser sur moi la plus terrible des accusations ?

Après avoir quitté Rigaudin, je descends le boulevard de Denain, boulevard Magenta, je saute dans un tramway et j'arrive rue Saint-Gilles, où je fais ma toilette. Je vais ensuite prendre un café dans le débit d'en face, puis je reviens dans la boutique où j'étudie le plan des rues de Paris en vue de mon examen de chauffeur.

A onze heures, je vais déjeuner, puis je me rends, rue du Faubourg-Montmartre, au café où j'ai l'habitude de jouer aux cartes avec des amis.

Vers trois heures, je retourne rue Saint-Gilles, où je me trouve en présence d'un visiteur qui vient pour acheter la boutique. Mais il trouve mes conditions trop élevées et se retire. Je parcours encore le plan de Paris.

Puis, au soir tombant, je ferme la boutique, je vais dîner, je bois hâtivement un café, et je me rends à pied à la gare du Nord pour y prendre le train.

Et c'est le lendemain soir, alors que j'avais ramené ma famille à Paris, que j'appris, par les journaux, l'atroce découverte de Lille. Je n'en pouvais croire mes yeux. J'avais beau chercher dans l'entourage de la victime l'homme capable d'un tel crime, je ne parvenais à fixer aucun soup-

Cette fois, je ne pus contenir mon silence. Je ne fis qu'un bond quai des Orfèvres. On sait ce qu'il arriva.

J'aurais pu, comme tant d'autres, égayer les enquêteurs sur des fausses pistes, brouiller les fils de l'affaire, jeter le trouble dans les esprits, en faisant allusion aux histoires politiques auxquelles Rigaudin et sa mère ont été mêlés !

Je n'ai pas voulu me servir de ces armes pour rester sur le terrain de la vérité. On aurait pu promener sur ma peau le fer rouge des tortionnaires du moyen âge, j'aurais crié mon innocence jusqu'à la mort !

Fort heureusement, M. Matifas, le juge d'instruction, fut avec moi d'une parfaite bienveillance, et il me plaît de remercier ici ce magistrat courtis et scrupuleux.

Ce qui m'étonna le plus, au cours de cette instruction, c'est l'aisance avec laquelle certains témoins se rappellent les moindres circonstances d'un événement. J'avoue que, pour mon compte, je suis incapable de me rappeler l'heure à laquelle j'ai pris un verre dans un café, la minute à laquelle j'ai traversé une rue, rencontré un passant...

Ainsi le chauffeur Plottès, dont je ne veux pas suspecter la bonne foi, et qui prétendait m'avoir conduit à la gare du Nord, alors que, je l'affirme une fois de plus, je ne l'avais jamais vu.

Aujourd'hui, ces heures cruelles sont passées, et je suis libre. Si je n'avais pas une famille à élever, si j'étais fortuné, je voudrais consacrer ma vie à la découverte du véritable assassin de Rigaudin.

Car, je le sens bien, on n'est pas accusé d'un tel crime devant l'opinion publique sans qu'il subsiste chez celle-ci un doute, un malaise.

Je serai poursuivi jusqu'à ma mort par l'horrible soupçon. Si, un jour, ma malchance légendaire me conduisait à nouveau dans le cabinet d'un juge d'instruction, on ne manquera pas de me rappeler :

— Mais à propos, n'avez-vous pas été poursuivi pour assassinat ? N'avez-vous pas, pour cela, passé six mois en prison ?

Croyez-vous que tout cela ne mérite pas les dommages-intérêts que je réclame ?

Je ne sais s'ils me seront accordés. Mais, en attendant, que ma triste aventure serve d'exemple et de réconfort à ceux qui pourraient, un jour, se voir victimes d'une erreur judiciaire.

Il ne faut jamais désespérer. Les hommes peuvent s'égarer, s'aveugler, s'irriter. La vérité finit toujours par éclater.

Michel ALMAZIAN.

FIN



Madame Almazian entourée de ses enfants.

du temps, ce désir est la cause de tous ses malheurs.

J'étais un bon ouvrier. Je gagnais bien ma vie. C'est pour avoir voulu être patron, que je me suis installé dans cette fatale boutique de la rue Saint-Gilles où je n'ai eu que des déboires.

Je croyais, comme tant d'autres, qu'il suffisait d'être patron pour ramasser l'or à pleines mains et rouler en auto.

Pauvre Michel ! A peine installé, j'ai été la proie de la meute des agents d'affaires véreux, des

nades aux environs de Paris. Je dois dire que je faisais les irais de chacune de ces sorties, et je voyais avec inquiétude se fondre le peu d'argent que m'avait procuré la vente de mes marchandises.

Je crus donc devoir prévenir Rigaudin que je ne pouvais continuer à l'accompagner dans ses promenades et que j'allais me consacrer uniquement à mes examens de chauffeur.

Rigaudin m'approuva, m'annonça qu'il allait d'ailleurs liquider sa voiture pour acheter une maison à Montreuil. Ce qui était exact. Le comptable me conduisit à Montreuil et m'y fit visiter la future demeure. Il me demanda même, à cette occasion, de lui signer des traites de complaisance.

Je refusai, prétextant que ma signature n'avait aucune valeur commerciale. Il insista. Je signai les traites. Ces traites devaient servir aux enquêteurs pour m'accabler, comme l'insistance que

(1) Voir *Détective* à partir du n° 76.

Copyright by Michel Almazian. — 1930.

Tous droits de traduction, d'adaptation théâtrale et cinématographique réservés pour tous pays, y compris la Russie.

Les lecteurs de DÉTECTIVE, qui ont lu et apprécié "La Plaie en Triangle", liront :

LE CONTRAT DE MORT

par
STÉPHANE CORBIÈRE

12 fr. — LA NOUVELLE SOCIÉTÉ D'ÉDITION — 12 fr.



Al Capone (à droite) et le détective Malone qui vient de l'arrêter.



Une attitude favorite d'Al Capone dans sa villa de Miami.



La police fouille les luxueuses autos d'Al Capone qui, escorté de ses hommes, regagne sa villa-forteresse de Miami.

« ÉTAIT dans un bar de Montparnasse. Jack, le barman, en renouvelant mon whisky se pencha, mystérieux et familier. « Monsieur Paul, connaissez-vous ce grand blond, là, à votre droite, assis avec une femme en bleu ? »

Non.

« C'est le comte de Polignac, celui que les Américains ont accusé de contrebande d'alcool, il y a quelques mois. On l'a arrêté, puis relâché. Je l'ai connu, là-bas. »

« A la façon dont j'avalai mon verre, Jack vit que j'étais intéressé. Il était tard, le bar était presque vide. Il mit les coudes sur son zinc et se mit à parler. De temps en temps, quand le souvenir était le plus fort, il éclatait d'un rire silencieux :

« Tenez, écoutez comment j'ai été initié au bootleg. J'étais parti pour New-York pour apprendre mon métier de barman. Des amis m'avaient donné une adresse, un petit bar de Bowery, le plus sale quartier de la ville. J'y allai le jour même. C'était au fond d'une cour sombre et, pour que la porte s'ouvre, il fallait que les clients, tous des hommes lourds, qui sentaient le gros travail, disent un mot de passe. Le patron et sa femme, des Français, s'affairaient derrière le comptoir. Ils me firent asseoir dans un coin en attendant d'avoir le temps de s'occuper de moi. Ils paraissaient soucieux et parlaient en français, sans se gêner, puisque personne parmi ces ouvriers ne les comprenait.

« Tu as eu tort de refuser la marchandise de Logan pour prendre celle de Mennie Kessler. Tu sais que Logan ne plaisante pas avec ça. »

« Lui haussait les épaules. Au bout d'une heure, deux hommes entrèrent et se dirigèrent délibérément vers le comptoir. Le patron, pâle, avait cessé d'agiter ses bouteilles. Les hommes s'arrêtèrent à deux pas. D'un geste rapide l'un d'eux sortit un revolver. Dans la pièce petite le bruit des coups eut une résonance effrayante. Le Français tomba en avant parmi les verres brisés et ne bougea plus.

« Alors sa femme mit les mains dans le tiroir-caisse, posa sur le zinc son poing armé d'un gros browning et sans se hâter tira à son tour. L'homme qui avait tué le patron se cassa en deux comme un pantin lâché. L'autre recula, s'adossa à une colonne de fonte, puis glissa le long de cette colonne, sur les genoux puis sur les mains, comme un condamné au poteau d'exécution. Le sang tombait de sa figure sur le plancher.

« Aucun des consommateurs ne s'était levé. Pour moi, je restai une heure sans pouvoir bouger ni parler. J'étais excusable, le soir de mon arrivée. Je m'y suis fait depuis. »

Il fit glisser d'un bout du bar à l'autre un verre plein de gin-fire et ajouta négligemment :

« Quatre mois après j'étais à la fois bootlegger et agent de la prohibition. »

A la fin de la nuit Jack, parvenu aux idées générales et à la philosophie de ses aventures, devint grave :

« L'Amérique est dans une impasse d'où elle ne peut pas sortir. Elle s'est trompée. L'homme civilisé a besoin, si peu que ce soit, d'alcool. Il suffit pour condamner le régime sec que le plus raisonnable, le plus sobre pasteur de province ait un jour d'été une minute de mauvaise humeur et de regret parce qu'il a eu envie de boire un verre de bière et que cette innocente joie lui a été refusée.

Rien n'a résisté. Tout le monde boit aux Etats-Unis, les sénateurs, les magistrats, les policiers. Et c'est ce qui explique l'in vraisemblable, la prodigieuse puissance des grands bootleggers. Ils sont assez riches pour pouvoir tout acheter. 90 % des agents de la prohibition chargés de les traquer sont leurs obligés ou sont à leur solde. Une vie comme celle du roi de l'alcool, Al Capone tient du mythe. Et pourtant elle est là, à bout de doigts, elle est vraie, elle dure. »

Je connaissais fort bien le nom d'Al Capone dont tous les journaux ont célébré ces jours-ci les derniers exploits. Pourtant, je dis interrogateur et hypocrite :

« Al Capone ? »

Jack se jeta en souplesse, en se retournant à moitié, une rasade de Johnny Walker au fond de la gorge, et parla.

Le massacre de la Ste-Valentine

Al Capone, il y a trois ans régnait seul à Chicago. Pas un litre de rhum n'était débouché qu'il n'eût touché sa part de chef sur cette bouteille. Il atteignit ce degré de richesse, de puissance, de réussite qui commande la trahison. Un de ses lieutenants, Gus Moran l'abandonna et se mit à son compte. Il s'entoura d'hommes sûrs, acheta un garage pour lui servir de magasin. Il possédait à la fois les listes des fournisseurs et des clients de Capone. Il se mit à débaucher à son profit les uns et les autres.

Capone est un millionnaire à grosses mains. Il a une face d'homme bien nourri et satisfait, mais parfois une flamme l'anime, semble la creuser et l'on voit, devenir violette de sa tempe droite à sa joue, une cicatrice qu'a laissée un coup de couteau. Quand on lui annonça la trahison de Moran, il ne broncha pas. Pourtant la colère lui montait lentement à la tête. Mais il était en train de dîner avec des gens considérables, étrangers à ces affaires, et à la fin il ferma une seconde les yeux pour qu'on ne puisse pas y lire la condamnation à mort de la bande de Gus Moran.

Un matin (le jour de la Ste-Valentine) sept lieutenants de Moran attendaient leur chef dans le garage. Assis sur des caisses de liqueurs, ils jouaient aux cartes. Brusquement la porte sauta sous la poussée d'épaules

LE TRAITÉ

OU LE TRIOMPHE DU "BALAFRE"

furieuses. Trois hommes entrèrent. Deux policiers et un civil. Tous les trois tenaient à deux mains des fusils mitrailleurs. D'un seul geste, les hommes de Gus avaient sorti leurs revolvers. Ils les lâchèrent en voyant les uniformes et levèrent les mains. Il crurent vraiment à une perquisition officielle et pensèrent qu'ils s'en tireraient comme d'habitude en glissant mille dollars aux agents.

Cependant, sous la menace de leurs armes, les trois visiteurs firent aligner les sept contre le mur, le dos tourné, les mains levées. Et les mitraillettes se mirent à claquer. Trois cent balles peut-être furent tirées. Les sept hommes de Moran furent comme hachés par les coups. Du sang, des débris de cervelle jaillirent partout, sur le plancher, sur les murs.

Devant la maison, la foule accourait. Elle vit sortir un homme que deux policiers tenaient par les bras. Tout le monde s'écarta. Les trois meurtriers sautèrent dans une auto et disparurent. Quand la police, la vraie, arriva, il n'y avait plus dans le garage que des morts et l'on marchait sur les douilles vides, parmi les flaqes de sang comme sur du gravier mouillé.

On devina bien la marque d'Al Capone. Mais comment prouver ? Moran fut seul pour venger ses amis. Il suffisait à la tâche, d'ailleurs.

La terreur s'installa à Chicago. Les deux bandes ennemies s'y combattirent sans merci, comme dans un champ clos, sans se préoccuper de la vie qui continuait autour de leurs batailles. La revanche commença par la nuit rouge du « Hotsy Totsy Club ».

Chaque gros bootlegger est propriétaire d'un « Club », boîte de nuit où il écoule sa marchandise, au moins en partie. La plupart sont le rendez-vous de la pègre et dans les salons luxueusement et maladroitement décorés, aux lambris dorés, aux lustres de cristal, se vident souvent de vieilles querelles.



DE CHICAGO

"BALAFRÉ" DANS LA VILLE DU RHUM

enait
rue
un
venir
Crag
Ils
mis.
able
ivres
Au
plus
rent
king
resta
fille
ur de
ouer
evé
e de
me
offe.
eurs
r ses
gare

dehors et quand ils lui eurent téléphoné Moran les pria joyeusement de venir boire un double whisky chez lui.

La police fut encore impuissante. Il y avait eu trois témoins étrangers au drame, le maître d'hôtel, le garçon et la femme du vestiaire. On les convoqua. Ils ne vinrent pas. Le même jour, à la même heure mais à trois endroits différents de la ville, ils avaient reçu chacun une balle de revolver, une seule, mais dans le cœur.

Al Capone était en voyage. Il ne rentra qu'un mois plus tard et c'est seulement à ce moment qu'il put dire à ses hommes : « Faites le nécessaire ».

Le lendemain de ce mot, Diamond Leeg fut abattu devant sa porte le plus simplement du monde.

Alors Frankie Marlow mourut, qui était un ami de Capone, et Francis Yale qui en était un de Moran. Puis Arnold Restheim qui fréquentait beaucoup Capone, et Rodell qui ne quittait guère Moran. Toujours les balles de browning ou de fusils-mitrailleurs. Une sorte de frénésie de rendre coup pour coup animait les deux clans. Et autour des chefs une défense serrée, un protocole pittoresque et intriguant se tenaient au aguets : Al Capone ne sortait qu'en auto blindée, Moran s'entourait de dix gardes du corps aux carrures massives et aucun d'eux ne sortait la main droite de sa poche.

Les coups de feu partaient tout seuls, dans les bars dont les lumières, instantanément, étaient éteintes. La police trouvait des hommes morts dans les ruisseaux, dans les terrains vagues, sous les tables des bars désertés. Parfois le roulement des fusils-mitrailleurs éclatait. Et les cols, les policemen à la matraque noire arrivaient toujours trop tard. Et les side-cars mitrailleurs de la police parcouraient en vain les quartiers maudits.

Les hommes de Moran réussirent un jour à s'emparer de la femme d'un lieutenant de Capone, Jack Ricoli. Ils la conduisirent dans un bar louche et la forcèrent à téléphoner à son mari de venir la rejoindre.

Dès qu'il fut entré, on le désarma, on lui apprit qu'il était condamné à mort. Ricoli s'agenouilla au milieu de la chambre et se mit à dire des prières. Les autres attendirent qu'il ait fini, puis le fusillèrent à bout portant, devant sa femme épouvantée.

Moran s'imposait comme l'égal en volonté et en férocité de Capone. Il devenait évident qu'il ne céderait pas, qu'il ne s'avouerait jamais vaincu. Dans la lutte, les dollars et les hommes fondaient. Ni Moran, ni Capone ne trouvaient plus des gardes du corps à quinze dollars par jour, comme autrefois. La vie humaine était trop dépréciée sur le marché de Chicago.

Un jour le chapeau d'Al Capone, Scarface,

le Balaféré fut troué d'une balle. Une autre fois une rafale de mitrailleuse fit voler en éclat les vitres de la fenêtre de son bureau. Et Al Capone eut peur.

La défaillance d'Al Capone

Il a au fond l'âme d'un bourgeois. Il avait été habitué à la fin à toute puissance, à l'impunité. Riche, il avait perdu le goût du danger. La résistance de Moran l'avait d'abord exaspéré. Quand il comprit qu'il était lui aussi condamné à mort il eut une défaillance. A quoi lui servaient les années d'efforts, d'aventures quotidiennes, à quoi lui servait ses relations, ses millions, son yacht, ses villas? Marié, père d'un petit garçon, près du repos et du bonheur, allait-il tomber sous les balles d'un traître?

Pour gagner du temps, il préféra se mettre sous la protection de cette police qu'il narguait. Il alla trouver un policier qu'il connaissait bien.

« Rendez-moi le service de m'arrêter en pleine rue, lui dit-il. J'aurai sur moi un revolver. C'est suffisant comme motif pour me condamner. J'ai besoin de repos. Qu'on me donne un an de prison. Pas plus mais pas moins ».

Il fut fait ainsi. Et le soir, où toutes ses affaires en ordre, sa bande organisée, son meilleur lieutenant installé au poste de commandement, Scarface entra dans la prison de Philadelphie, le juge et le détective reçurent chacun une grande caisse de liqueurs de marque.

Gus Moran sentit que la vengeance lui échappait.

■ ■ ■

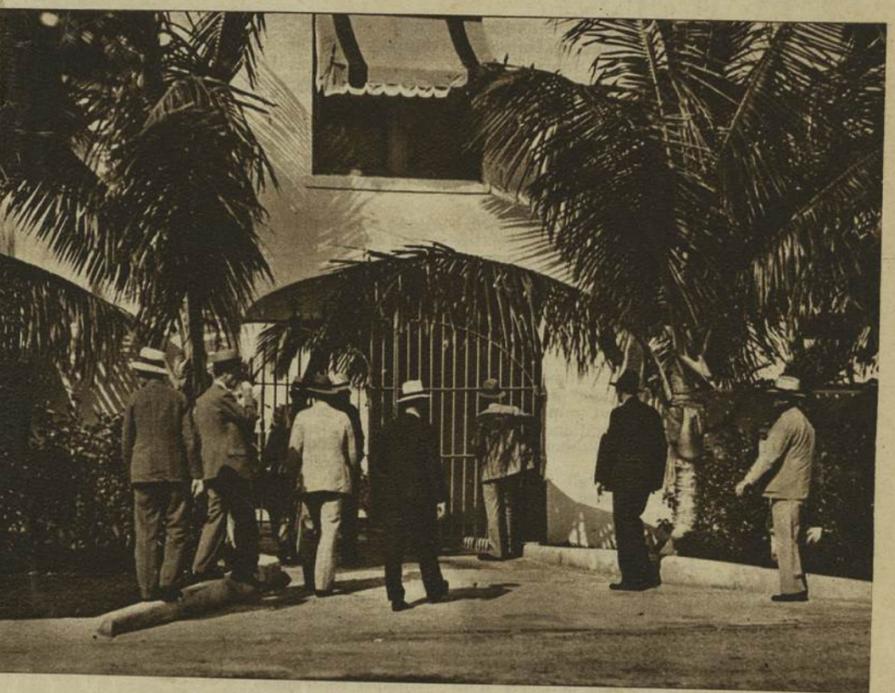
Dans sa cellule, Capone passa douze mois charmants, douze mois de vacances. Le directeur fermait les yeux devant les fantaisies de ce client de marque. Ses amis avaient apporté des tapis somptueux et des bibelots. Un traiteur lui apportait les plus fins repas. Une société de joyeux garçons venait le voir et sa femme, élégante et distinguée. Pendant cette année là, les gardiens de la prison de Philadelphie ne manquèrent jamais d'alcool.

Le temps passa. Et il y a deux mois on annonça que, sa peine terminée, Capone allait être libéré. Tous ceux qui de près ou de loin touchaient le grand gangster furent bouleversés. Moran grinça des dents. La police de Chicago pensa que les massacres allaient recommencer.

Le jour fixé pour la libération, une foule énorme entourait la prison. Des photographes, des preneurs de vues, des caméramans gardaient toutes les portes. Il y avait des forces de police considérables. Tous les amis



Le jour fixé pour la libération d'Al Capone une foule énorme attendait devant la prison.



Les policiers pénètrent dans la villa du "Balaféré" à Miami pour y procéder à une perquisition.

de Scarface étaient là, mais aussi, dissimulés dans la foule, les hommes de Moran.

La journée s'écoula. Capone ne parut pas.

La veille il avait obtenu du directeur qu'on l'emmène dans une autre prison de la ville, d'où il put partir sans être reconnu. Et sitôt libéré il disparut.

Pendant quinze jours les journalistes, ses amis, ses ennemis le cherchèrent. Toutes ses autos étaient au garage, son yacht à l'ancre, dans sa villa de Miami aux cloisons blindées il n'y avait que sa femme et son fils.

La curiosité s'émoussa. Moran triompha. Alors, un après-midi, le chef de la police de Chicago vit entrer dans son bureau Scarface, élégant et désinvolte. En réapparaissant à la vie de la ville, Capone faisait une visite de politesse à son vieil adversaire.

Aussitôt assailli par les journalistes, Capone condescendant proclama qu'il n'aspirait plus qu'au repos, à la campagne, parmi les siens.

Et la mort qui rôdait?

La défaillance était passée. Capone était redevenu le grand Capone. Pendant ces quinze jours de disparition il avait fait du bon travail.

Et ainsi, une nuit du mois dernier, trois hommes étaient réunis autour d'une table, parmi les fleurs et les bouteilles de champagne. C'étaient Capone, Gus Moran et Joe Arillo, un troisième bootlegger dont les dents devenaient longues.

C'était une conférence pour la paix, suscitée par Capone. Et elle réussit :

À la fin de la soirée, un traité en bonne et due forme avait été rédigé !

Chicago est partagé en trois régions, chacun des trois chefs en prenant une sous sa coupe. Capone, Moran et Arillo promettent de ne vendre de l'alcool que dans leur circonscription. Aucun homme de chaque bande ne devra franchir la ligne frontalière. Le meurtre est supprimé entre les signataires du traité. Capone a les quartiers Sud, Moran les quartiers Nord, Arillo les quartiers Ouest.

La guerre du rhum est finie. On ouvre les portes. Cent invités, tous gentlemen aux mâchoires de boxeurs entrent. On leur sert du champagne à pleins seaux. Moran et Capone, enlacés boivent et rient. C'est une grande fête.

Au matin, les chauffeurs de luxueuses automobiles qui attendent dans la rue emportent leurs maîtres ivres. Mais si ivres soient-ils, aucun n'a oublié de reprendre au vestiaire le revolver qu'on l'avait obligé de déposer en rentrant.

Et pour fêter et sceller le traité de Chicago un quatrième bootlegger, Joseph Blue, isolé, qui n'avait pas voulu participer au pacte est abattu le lendemain de la séance mémorable, de trente balles de mitrailleuses dans le corps.

Joies familiales...

« Je ne suis qu'un honnête bootlegger » a dit encore Capone aux journalistes, sur un ton désabusé.

Pourtant la police lui a déconseillé le climat de Chicago. Elle préfère le savoir heureux mais ailleurs. Et Capone escorté de ses amis, est parti dans ses automobiles pour sa splendide propriété de Miami, en Floride. On lui a fait quelques difficultés là-bas, aussi, on l'a arrêté deux fois, puis relâché. On a perquisitionné chez lui. Il s'est fâché, il a fait intervenir ses puissantes relations. On le laisse tranquille maintenant.

À Chicago, son commerce bien réglé marche admirablement bien, ses lieutenants reçoivent ses ordres par téléphone. Par ailleurs, il s'occupe de grosses affaires de bourse. Son autorité s'étend, sa fortune s'accroît. Dans sa villa aux murs d'acier peints en rose il reçoit l'élite de la Société américaine. Aucune star de cinéma, aucun grand businessman n'hésitera à accepter une invitation du châtelain de Palm Beach. Son influence sur la politique est certaine. Il raisonne avec sagesse des questions économiques. Il donne à mains ouvertes aux bonnes œuvres de la région.

Et il veut se faire « respecter ».

La municipalité de Miami lui avait interdit l'accès de cette station balnéaire que fréquentent seuls les hommes bien nés ou... arrivés au-delà de plusieurs milliers de dollars : il intente un procès aux édiles et leur demande une somme impressionnante de dommages-intérêts.

Mieux, il réclame aux autorités supérieures que le maire de Miami, le chef de la police locale et M. Cox, rédacteur en chef du *Miami Daily News* soient immédiatement incarcérés pour abus de pouvoir et trafic d'influence.

C'est un rude homme.

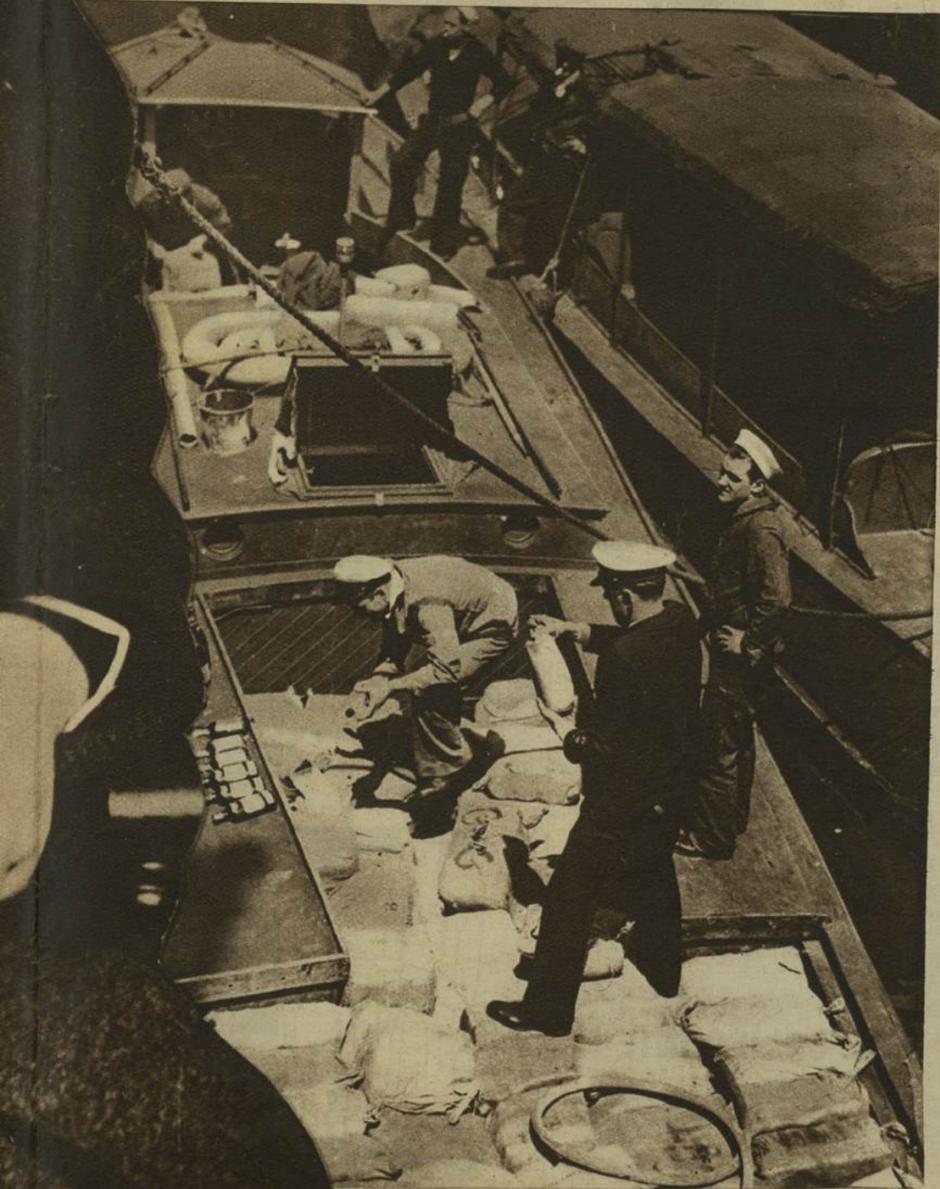
Récemment, pour le dixième anniversaire de son fils Al Junior, il a donné une fête dont on a parlé dans tous les salons de New-York et de Chicago.

Bientôt il ne sera plus Scarface, même. Jugeant qu'il n'est pas décent qu'un homme du monde soit marqué au visage, il va entrer dans une clinique de chirurgie esthétique pour se faire effacer sa cicatrice.

Al Capone a rentré ses griffes.

Mais parfois, quand un vieux gangster aux poches gonflées de chargeurs vient le voir il parle avec une sorte de mélancolie du bon vieux temps de la lutte, du sang, de la volupté quotidienne d'avoir une fois de plus gagné vraiment « sa vie ».

Paul BRINGUIER



Les agents de la prohibition inspectent l'un des yachts d'Al Capone.

PETITES CAUSES



De gauche à droite : Louis-Charles Pemjean, Charles Bourbe, Carpentier et Seglianantz qui volèrent pour plusieurs millions de bijoux et d'objets chez les maîtres où les deux premiers réussissaient à se placer comme domestiques. La cour d'assises de la Seine les a condamnés : Pemjean et Bourbe à 7 ans de réclusion, Carpentier et Seglianantz, receleurs, à deux ans de prison.

Promesse de mariage...

Un soir de printemps, au parc Montsouris, Auguste Jacquet rencontra Louise Ranglaide. Cela débuta comme un conte d'amour, et finit en correctionnelle.

Auguste Jacquet se promenait, le 30 mai 1929, à la recherche d'une belle... A ce qu'il dit, toutefois, car sa promenade était très peu sentimentale... L'escroc attendait une dupe. Il trouva, sur son chemin, Louise Ranglaide.

Jacquet n'avait pas de profession bien définie : 32 ans, petit, brun, râblé, il plut immédiatement à Louise qui, proche de la cinquantaine, attendait toujours le compagnon auquel elle donnerait son cœur et sa dot.

Car Louise Ranglaide avait économisé 12.000 francs. Jacquet se présenta à elle comme médecin. Le titre éblouit la pauvre fille. Promesse de mariage, économies dérobées, disparition de l'escroc, jusqu'à ce qu'une nouvelle aventure le fasse arrêter.

L'histoire était contée, l'autre jour, tout au long, à la 12^e chambre du tribunal de la Seine.

Complet "violence", nœud papillon noir, humble attitude, Auguste Jacquet ne crânait plus. Il essaya, quelques secondes, de soutenir le regard courroucé de Louise, où se devinait moins le regret de l'argent perdu que la colère d'un amour trahi.

Louise Ranglaide. — J'ai rencontré monsieur au parc Montsouris.

Auguste Jacquet. — Vous faites erreur, mademoiselle... ce n'est pas moi...

Louise. — Si, si, Auguste, je vous reconnais.

Auguste (avec un soupir). — Vous devez vous tromper...

Le président Dioussidon. — Pas de colloque direct... Voyons, mademoiselle, votre témoignage est formel... Vous reconnaissez sans hésitation possible l'inculpé ?

Louise. — Pas de doute...

Le président. — Racontez au tribunal la suite de l'histoire.

Louise. — M. Jacquet qui s'intitulait "docteur Christian Richard" me dit qu'il avait cinq millions. Il m'a proposé de faire, avec mes économies, des opérations de bourse qui devaient me rapporter beaucoup d'argent... Nous avons parlé... Il m'a accompagné chez moi... Il a pris une tasse de café, puis il m'a suivie dans ma chambre...

Le président. — Ensuite ?

Louise. — Sans me demander mon avis, il s'est couché (sic). Je n'ai pas osé m'y opposer. Nous devions partir quelques jours après pour Lyon, où nous nous serions mariés...

Le 8 juin, il m'a remis deux enveloppes qui contenaient, m'affirma-t-il, des titres pour me rembourser — et même au delà — les douze mille francs que je lui avais confiés.

Le président. — Et vous n'avez pas ouvert l'enveloppe tout de suite ?

Louise. — J'avais une telle confiance en lui... Il m'a quittée le 8 ; le lendemain, il me télégraphia de Versailles qu'il devait s'absenter quelques jours auprès d'un parent malade... Et je ne l'ai plus revu. Alors, j'ai décacheté l'enveloppe : elle ne contenait que de vieux journaux...

Le président. — Eh bien ! Jacquet, vous feriez mieux d'avouer : la déposition de Mlle Ranglaide ne permet pas d'avoir le moindre doute...

Auguste soupire un peu plus et ne répond pas.

Qu'aurait-il d'ailleurs à répondre, puisqu'une seconde victime succède à Louise : à peu près du même âge que Mlle Ranglaide. Barbe Heffmant a, pour son malheur, rencontré le faux médecin dans les jardins du Trocadéro...

Auguste a refait le même coup avec Barbe ; il a su qu'elle était fourreuse et sous prétexte de faire réparer sa pelisse, il a pris son adresse et est venu chez elle... Justement, Mlle Heffmant cherchait un mari...

Barbe Heffmant. — Il m'a dit que je ne lui déplaisais pas (sic)... Il m'a promis le mariage, je lui ai donné quelques billets de mille... et il m'a emporté un manteau de taupé...

Le président Dioussidon. — Et il vous a remis, à titre de garantie, une enveloppe qui contenait des valeurs...

Barbe. — C'est cela, mon président... et les valeurs... étaient de vieux papiers. Depuis, je ne l'ai plus revu...

Le substitut Fournot, toujours actif à son siège de ministère public, prend la défense des victimes ; son réquisitoire est dur...

Le substitut Fournot. — Auguste Jacquet est un Landru au petit pied... Il se contente de faire brûler les cœurs... Mais, comme l'autre, il vole les économies des malheureuses qu'il rencontre...

M^e Castel plaide pour l'escroc... Il commence par cette déclaration de principe : « Je n'ai aucune pitié pour les hommes qui profitent des femmes !... »

Mais le défenseur ajoute, avec un ton de douleur sincère : « ... Il est tant de femmes qui font la même chose à l'égard des hommes !... »

M^e Castel évoque la cause lointaine des défaillances morales de son client :

« La guerre a perçu Jacquet... A sa démobilisation, il s'est trouvé seul dans la vie... L'usage constant des armes est une mauvaise école... C'est à la guerre qu'Auguste Jacquet a appris l'art de tromper les femmes... »

Les magistrats se regardent, effarés... Est-il vrai que Jacquet est une victime de la guerre ? Cette considération ne leur était pas apparue à l'examen du dossier, ni au cours des débats.

M^e Castel plaide longuement, d'autant plus longuement qu'il n'a pas grand espoir.

Auguste Jacquet est condamné à 13 mois de prison.

Un fou...

Ce petit fait divers judiciaire a quelque chose de terrifiant. Il était évoqué à une récente audience de la 14^e chambre correctionnelle.

En février 1927, boulevard Poissonnière, un camion conduit par Joseph Doubs heurta le triporteur d'un boulanger ; le triporteur chavira et les pains heurtèrent un jeune savant, M. Gosset, qui tomba, se fractura le crâne et mourut.

Une instruction fut ouverte et Joseph Doubs renvoyé devant le tribunal pour homicide par imprudence.

Un an plus tard, place de l'Hôtel-de-Ville, Doubs était lui-même victime d'un grave accident ; renversé par une auto, les deux jambes brisées, il resta en traitement de longs mois à l'hôpital ; il en sortit à la fin d'octobre 1929, pour être enfermé à l'asile de Ville-Evrard, car il était devenu complètement fou.

La 14^e chambre devait juger les deux procès : celui de Doubs-inculpé et celui de Doubs-partie civile ; car, s'il était poursuivi pour avoir causé la mort de M. Gosset, le fou avait, de son côté, réclamé des dommages-intérêts pour les blessures qu'il avait subies...

Mais, entre temps, il avait perdu la raison. Alors, comment faire ? On ne pouvait condamner à une peine de prison ou d'amende un homme qui ne pouvait comparaître en justice ; d'autre part, on devait lui accorder l'indemnité à laquelle il avait droit.

Le "cas" juridique était complexe : M^e Marc-André Gonin, qui avait la défense des intérêts de Doubs, tira d'embarras le tribunal ; il n'y avait qu'un moyen : surseoir à statuer sur le premier procès et juger immédiatement le second. En effet, un administrateur judiciaire, M. Kastler, avait été désigné pour encaisser les dommages-intérêts au nom de son infortuné client.

Et M^e Gonin obtint pour le pauvre fou une provision de 16.000 francs...

Par ailleurs, le tribunal chargea trois médecins d'aller examiner Joseph Doubs à Ville-Evrard.

Jean MORIÈRES.

Profitez de vos vacances cette année pour apprendre le Dessin

Vous ne dessinez pas ?

Le dessin, comme toutes choses, s'apprend. Quand vous étiez petit, vous avez comme tous les enfants, commencé par crayonner sur les murs des arabesques bizarres. Vous avez ensuite, sur vos cahiers, dessiné des bonshommes, des maisons, des quantités d'autos. Fiers de vous, vos parents ont dit : " Qui sait, il a peut-être des dons ". Or aujourd'hui vous êtes de votre propre aveu " nul en dessin ".

Qu'est-ce que cela prouve ? Que vous n'avez pas de dons ? Nullement. Cela prouve que vos dons n'ont pas été exploités, que vous n'avez pas été guidé, que vous avez laissé en friche un terrain fertile. C'est dommage, mais il n'est pas trop tard.

En même temps que vos " bonshommes " vos maisons et vos autos vous avez crayonné d'autres dessins, plus utiles pensaient vos parents : des jambages, des lettres, des chiffres. Tous ces signes vous ne les avez pas inventés, vous les avez copiés ; c'était donc du dessin. Au début cela n'a pas été fameux, mais aujourd'hui vous ne copiez plus, vous écrivez machinalement, vous avez votre style de lettre, de dessin bien à vous.

Ne pas savoir dessiner c'est donc en fait, aussi illogique que d'être illettré, et c'est souvent presque aussi gênant.

Vous pouvez apprendre

Si vous avez appris à dessiner comme vous avez appris à écrire, vous seriez aujourd'hui un bon dessinateur, peut-être même un artiste. Vous savez tenir un crayon. Il vous reste à apprendre à voir, à transcrire sur le papier ce que votre œil enregistre. Il ne vous manque en somme que d'acquiescer un certain savoir faire dans la transcription des objets, des scènes, ou des paysages.

Et c'est cela que nous pouvons vous apprendre. Après vous avoir fait toucher du doigt vos erreurs et vos ignorances, après les avoir réparées au point que vous en rirez vous-mêmes, vous ayant appris à dessiner correctement, nous vous enseignerons à bien dessiner en vous " entraînant à voir ". Votre œil remplacera même et compas ; vous ayant appris à voir vous apprendrez à interpréter, votre goût, votre tempérament s'affirmeront. Vous aurez un style personnel.

Retournez-nous ce coupon

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure annoncée ci-dessus, donnant tous les renseignements sur le Cours A. B. C. de Dessin.

Non

Adresse

ECOLE A. B. C. DE DESSIN (Studio B 256)
12, Rue Lincoln (Champs-Élysées) PARIS

Installation et Décoration d'appartements

AU SALON D'OR

219 Boulevard St Antoine
Paris

Catalogue et Renseignements gratuits sur demande.

CONCOURS

Tout lecteur qui enverra avec ce BON une réponse exacte à ARTIST'S SERVICE, 22, Place Charles-Fillion, Paris-17^e recevra une Œuvre d'Art de 50 francs. — Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse RIEN A PAYER POUR PARTICIPER A CE CONCOURS

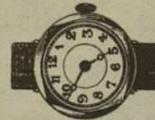
Concours 1^{er} quinzaine Octobre. Carrière DE L'ETAT

actifs, toute la France. Nombreuses places. Aucun diplôme exigé. Instruction primaire suffit. Age 25 à 30 ans. Renseignements gratuits par l'École Spéciale d'Administration, 4, r. Férou, Paris-6^e.

MAIGRIR

entièrement pour être mince et distinguée, ou à volonté de l'endroit voulu. Très facile à suivre. Effets rapides et durables. Raffermit les chairs — Sans rien avaler — Le seul sans danger, absolument garanti. Ecrivez en citant ce journal à : S.I. Stella Golden, 47, B^e Chapelle, Paris-10^e, qui vous fera connaître GRATUITEMENT le moyen.

NOTRE CONCOURS



Vous voulez obtenir gratuitement cette superbe MONTRE-BRACELET plaqué Or 18 carats ? Pour faire connaître notre marque, nous distribuerons gratis, parmi les bonnes réponses, 5000 de ces superbes Cadeaux. Il suffit d'indiquer le titre d'une Fable en remplaçant les traits par des lettres

La C-G-L- et I-F-UR-I

Rien à payer pour participer à ce Concours. Répondez en joignant une enveloppe à votre adresse au SERVICE DU CONCOURS. Service 21, Rue Malebranche. Paris

KESSEL

après

BELLE DE JOUR

le roman le plus passionnément discuté de l'année

publie

DAMES DE CALIFORNIE

Souvenirs de jeunesse où passent des ombres de femmes

nrf

ROBES MANTEAUX TAILLEURS SUR MESURE.



DEPUIS 50 PAR MOIS
ETABLISSEMENTS G. VIDAL
14 SQUARE CLIGNANCOURT PARIS 18

TALBOT MUNDY L'ŒUF DE JADE

Traduit de l'anglais par Louis POSTIF

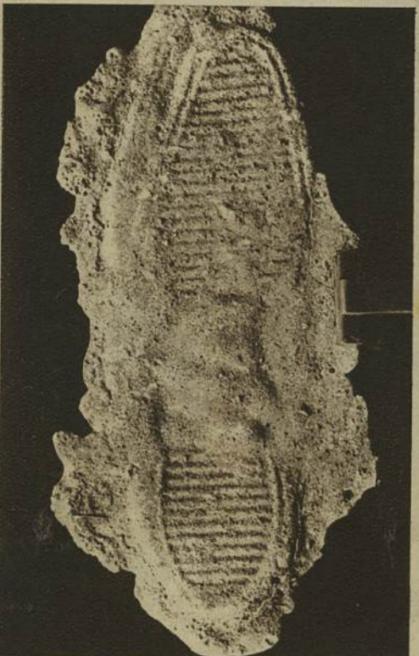
L'Inde, le Thibet... du mystère, de l'aventure...

12 fr. — LA NOUVELLE SOCIÉTÉ D'ÉDITION — 12 fr.

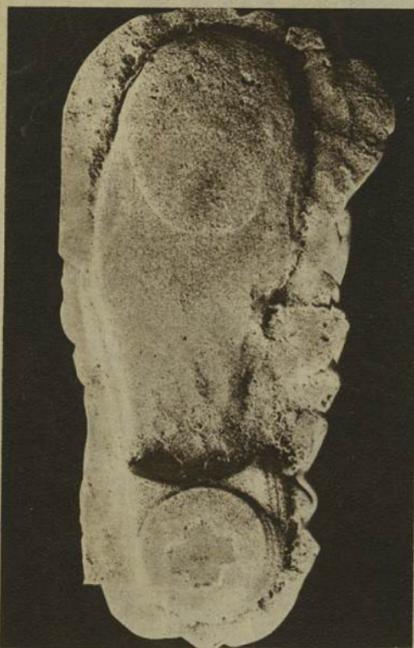
LA SCIENCE CONTRE LE CRIME



Trace de pied dans la poussière de route. On remarquera le quatrième clou déplacé à droite du talon.



Empreinte de semelle en caoutchouc dans la poussière de route.



Empreinte de semelle dans la terre. On remarquera la talonnette.

XVII^o Les traces de pas.

Il y a un chapitre de la criminalistique qui soit aussi vieux que le monde, c'est bien celui-là. Je disais, l'autre jour, je crois, que l'homme des cavernes savait reconnaître les traces d'animaux sur le sol. Bien certainement aussi les traces de l'homme qui, pour lui, était un plus dangereux ennemi que le tigre. En tout cas, depuis qu'il y a une littérature, il y est question de traces de pas.

Un premier exemple bien curieux se trouve

dans le Talmud où il est dit que l'empreinte de pas de la femme enceinte se reconnaît à l'enfoncement plus marqué des talons dans le sol.

Dans les Choéphores, Eschyle fait reconnaître par Electre l'arrivée d'Oreste par une opération de police technique brillamment réussie, mais extraordinairement aléatoire. Electre a découvert des empreintes de pas dans le sable et elle s'écrie : « Même talon, mêmes empreintes des doigts, même mesure, c'est tout à fait mon pied. »

Je dois dire qu'Eschyle est le seul policier qui ait jamais identifié un frère en ayant comme trace de comparaison seulement une empreinte de la sœur. Dans nos temps de champions de rugby, dont les sœurs portent des souliers à la chinoise, ce genre d'opération offrirait peu de chances de succès.

Depuis, il y a eu les veneurs, aussi habiles à suivre une piste de braconniers que celle d'un ragot ou d'un « dix-cors jeune ». Les médecins légistes et les policiers n'ont eu qu'à recueillir cet héritage. Je ne voudrais offenser personne, mais je crois bien qu'ils n'en ont recueilli qu'une part.

Il suffit de feuilleter les traités de vénerie pour voir de quels miracles les chasseurs ont été capables. Tenez pour assuré que les braconniers actuels en savent encore autant, — du moins je le souhaite, — que les gardes forestiers. Alexandre Dumas père, au temps où il vivait dans une garderie (on dit aujourd'hui un triage) de Villers-Cotterêts, a noté l'histoire suivante qu'il rapporte dans ses *Mémoires*, et qu'il a d'ailleurs utilisée dans son roman « Les Forestiers » :

Un Parisien, venu à Villers-Cotterêts en expédition galante, avait été blessé d'un coup de fusil. On soupçonnait un garde forestier nommé Bernard, dont le Parisien courtisait la fiancée, alors qu'en réalité le coup avait été fait par un malandrin de passage. La principale charge contre Bernard, outre les raisons morales, est que la balle et la bourre provenaient indiscutablement de son fusil.

En réalité, Bernard avait été sur le point de tuer son rival, mais, au moment même où il le tenait au bout de son fusil, il eut un sursaut de conscience, jeta son arme et s'enfuit. Et c'est un malfaiteur, témoin de la scène, qui profita de l'occasion et tira sur le Parisien pour le voler. Heureusement, un autre garde forestier, expert insigne dans l'analyse des traces, sut reconstituer la scène, qu'il décrivit ainsi, d'après le témoignage de Dumas :

« Bernard marchait à grands pas et, deux ou trois fois, dans un mouvement d'impatience, il a frappé du pied. Ce n'est pas bien difficile à voir : je connais le pied de Bernard, et il y a dans le sable des empreintes de trois ou quatre lignes plus profondes que les autres. »

« Alors le Parisien est arrivé à cheval, du côté de Villers-Cotterêts ; il a attaché sa bête à un arbre. Il a même perdu quelque chose comme de l'argent, car il y avait du suif à terre, ce qui prouve que l'on a regardé avec une chandelle. Pendant ce temps-là, Bernard était caché derrière le chêne et il y a dans le sable des empreintes de trois ou quatre lignes plus profondes que les autres. »

« Puis, quand le Parisien s'est éloigné, il l'a suivi et ne s'est arrêté qu'au pied du chêne. Là, il a visé, mais, tout à coup, il a changé d'avis. Il a fait quelques pas à reculons, puis il a jeté son fusil à terre : le chien qui était armé et le bout du canon sont marqués dans le chemin. »

« Alors, un autre est venu en se traînant à quatre pattes et il a fait feu. Seulement, en courant de l'endroit où il a tiré le coup à celui où le Parisien était tombé, il a défoncé un terrier de lapins, et il s'est donné une entorse au pied gauche. En effet, jusqu'au terrier, les deux pieds sont tracés d'une façon égale ; pendant tout le reste de la route, il n'y en a plus qu'un qui porte tout le poids du corps ; l'autre marque à peine : c'est le gauche. Donc, il s'est donné une entorse au pied gauche. »

Modèle admirable.

Il me faut exposer maintenant comment on utilise, dans les laboratoires et dans l'enquête criminelle, les traces de pas.

Notons d'abord que l'empreinte du pied peut se présenter sous quatre formes tout à fait diverses, qui sont : l'impression, le foulage, la tache et la trace isolée des clous.

L'impression est le cas le plus ordinaire et le plus connu. C'est celui dont il était question dans les textes du Talmud et des Choéphores que j'indiquais tout à l'heure. Le pied, nu ou chaussé, donne une empreinte en creux dans la terre, dans le sable, dans la poussière des routes, dans la neige, dans la boue suffisamment consistante.

En dehors de ces cas très communs, tout peut arriver. L'empreinte en creux peut se former, même dans des plaques de sang suffisamment épaisses et où des caillots se sont déjà constitués. On en a vu dans du mastic, dans de la chaux. Elle peut avoir été faite dans des substances à l'état pâteux, qui durcissent ultérieurement et les conservent d'une manière quasi indéfinie ; ainsi dans le plâtre, dans le ciment, dans l'asphalte.

Parfois, enfin, une substance relativement dure, recevra l'empreinte des clous : c'est ce qui arrive pour les parquets de bois blanc, plus rarement pour les parquets cirés et aussi pour la glace. Je signale le cas, pas absolument exceptionnel, de la glace fondante, ou de la neige à demi-fondante (ce que les skieurs appellent la soupe), prenant des empreintes de pas, puis gelée à nouveau, et fixant cette empreinte.

Le foulage est plus rare. Certaines substances présentant de l'élasticité gardent momentanément la trace du pas. C'est ainsi qu'elle peut être très apparente sur un tapis ; mais elle s'y efface très rapidement. Elle est plus apparente encore sur l'herbe ; mais là, elle ne présente aucun détail et elle s'efface plus vite encore.

La tache est le type d'empreinte de pas que l'on peut trouver sur un sol uni, à la condition que la plante du pied ou la semelle soit enduite d'une substance qui puisse se déposer en formant l'image du pied. La plus commune de toutes ces substances est simplement l'humidité, c'est-à-dire l'eau, en quantité même très médiocre. Avec le pied nu, ou seulement couvert d'une chaussette, la sueur jouera le même office.

On trouve aussi des traces sanglantes non plus par impression, dans des flaques ou des caillots, comme il a été dit tout à l'heure, mais simplement parce que le pied ou la semelle ont d'abord été imbibés de sang. Les empreintes boueuses sont extrêmement fréquentes. On peut dire qu'en pratique le pied ou la chaussure sont toujours assez boueux ou poussiéreux pour laisser une trace discernable. Cette trace pourra être relevée sur les parquets, les dalles, les carreaux, la mosaïque et, bien plus nettement encore, sur les papiers traînant par terre. On les reconnaît aussi lorsque le pied a été posé sur l'étoffe ou le cuir d'un meuble, ou sur des linges.

Enfin, les chaussures peuvent donner des traces extrêmement partielles, constituées seulement par l'empreinte des clous dans des substances qu'ils frappent ou déchirent. Ainsi, un corps humain frappé, un cadavre piétiné, montrent des traces de cet ordre. L'escalade d'un mur montrera, dans le crépi ou dans la peinture, des éraillures faites, soit par les clous, soit par les pointes des souliers.

J'ai déjà attiré, dans une précédente chronique, l'attention sur l'erreur dangereuse qu'amène la confusion entre les traces d'escalade laissées par un homme et les éraillures que produisent les griffes des chats ou des chiens qui ont glissé le long d'un mur, soit en l'escaladant, soit en se laissant tomber du haut en bas.

Les traces de pas que l'on a

le plus souvent à étudier sont celles laissées sur la poussière des routes. Rien n'est plus utile pour celui qui se prépare à la profession de détective que de s'entraîner à lire ces sortes de traces. C'est un travail à la fois amusant et extrêmement facile, du moins dans ses formes simples. Hans Gross a raconté comment lui-même s'était exercé à ce genre de recherches. Voici le récit pittoresque de l'une de ces opérations expérimentales :

Le policier suit des pas sur le chemin ; il découvre, à chaque variation, ce qu'a fait le laisseur de traces. « Il a rencontré une personne de connaissance. Sa trace traverse obliquement la route ; celle de l'homme qui venait de la direction opposée également. Tous les deux ont parlé longtemps, car ils ont changé souvent de position. L'un d'eux a vidé sa pipe, car il y a des cendres sur la route. Il l'a rallumée, car plusieurs allumettes fraîchement craquées gisent à terre. Quelques-unes sont enfoncées dans la poussière par le talon... »

« Il a continué son chemin, mais il n'est plus seul. Il est accompagné de son ami. La pipe a bien brûlé et elle renfermait du tabac fort, car le fumeur a craché à diverses reprises, à côté des traces. Le second homme est de plus petite taille, car, si nous comptons exactement, nous trouvons, pour dix pas de notre ami, onze de son compagnon qui a, par conséquent, les jambes sensiblement plus courtes. »

« A soixante pas, nous apercevons une auberge, et leur trace y conduit. Nous retrouvons la trace, nous la reconnaissons ; nous sommes certains que c'est elle. Cependant elle a un autre aspect. Tantôt elle se trouve au bord de la route, tantôt au milieu, tantôt les empreintes s'écartent l'une de l'autre, tantôt elles se croisent l'une sur l'autre ; nous remarquons une fois de grands pas, une autre fois des petits ; il est resté très longtemps dans l'auberge. »

De pareilles constatations, qui semblent romancées, sont loin d'être rares.

Elles le seraient beaucoup moins encore, si les policiers, et même les experts et les magistrats, avaient l'esprit aiguillé de ce côté. Je ne dis pas qu'il soit facile d'arriver à l'adresse des khojis dont je parlais l'autre jour à propos des vols de bestiaux, mais il faut parvenir à discerner, parmi des traces multiples, celles que l'on a entrepris de suivre. Le mieux pour cela est de s'attacher à un détail précis, et autant que possible identique. Une des figures qui illustrent cet article représente l'empreinte très nette d'un soulier dans la poussière de route. Il s'agissait d'un contrebandier qui a été suivi dans la région de Gex sur plusieurs kilomètres d'une route cependant fréquentée. C'est que, ainsi qu'on peut le voir sur la figure, le quatrième clou de son talon droit était planté de travers.

Dans une autre affaire, sur la route, plus parcourue encore, de Nantua à Bellegarde, on a pu suivre très longtemps la piste d'un vagabond qui avait des chaussures à semelles de caoutchouc, avec des points d'usure fortement dessinés.

Il est vrai que les empreintes dans la poussière de route ont passé longtemps pour difficiles à mouler. On y parvient aisément aujourd'hui à l'aide de techniques dont je donnerai le détail dans un prochain article. Elles sont en tout cas d'une finesse et d'une netteté admirables, tant qu'elles ne sont pas entièrement effacées par d'autres pas venus en surcharge et que surtout elles ne sont pas détruites par la pluie, — et la plus légère est suffisante, — ou par un vent violent.

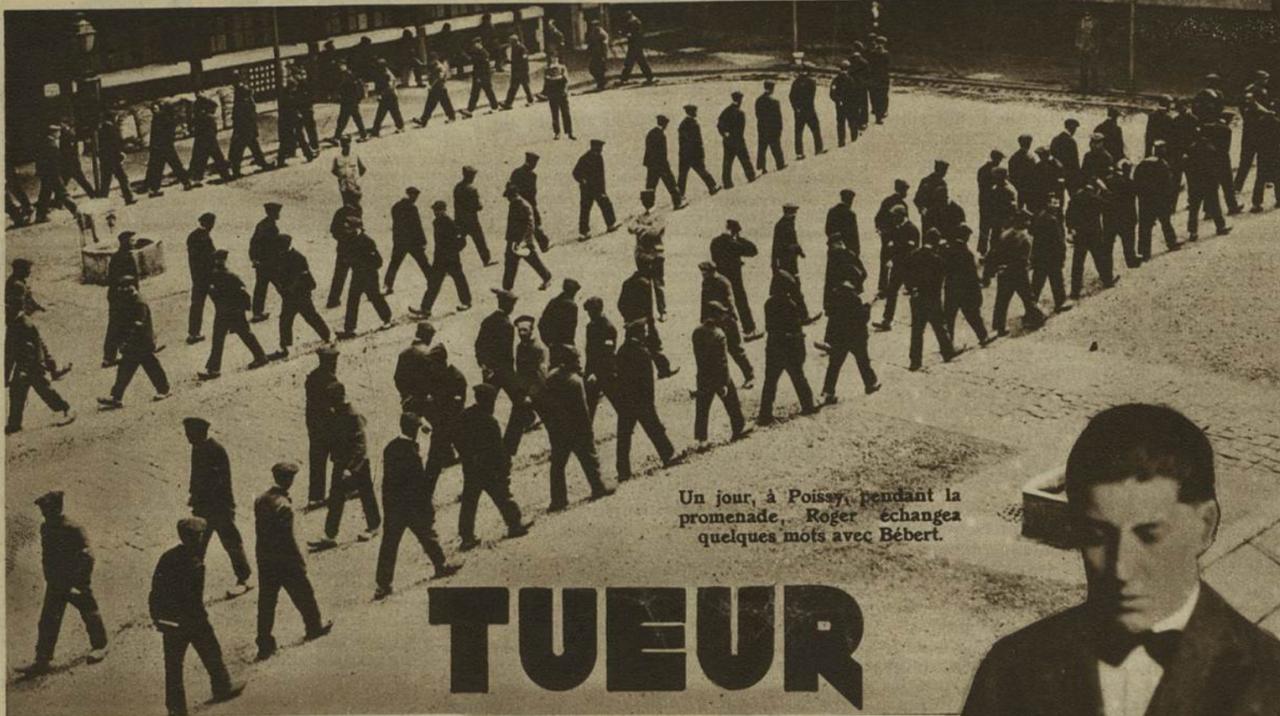
(A suivre.)

Edmond LOCARD,
Directeur du Laboratoire de
police technique de Lyon.

S'entraîner à lire les traces de pas est un travail amusant, mais pas toujours commode.



(1) Voir *Détective* à partir du n° 68.



Un jour, à Poissy, pendant la promenade, Roger échangea quelques mots avec Bébert.

TUEUR DE VIEILLES

Il a l'air extrêmement gentil, avec son petit front têtu, ses yeux calmes, ses joues roses, ses gestes sans apprêt.

Roger Voron habitait la Loire, avec ses parents. A dix-neuf ans, il y a quatre ans, il partit. Il arriva un jour à Paris, hébété, sans argent, sans travail, sans courage, et lui-même n'a jamais pu dire exactement combien de jours il y vécut, ni comment. La nuit, il rôdait dans les halles, le jour il rôdait autour des usines.

Un après-midi, il est boulevard Saint-Michel, assis sur un banc, à rêvasser. Il fait beau. A côté de lui il y a une petite vieille femme, avec une toque nouée sous le menton et un parapluie, malgré le soleil. Elle lie facilement connaissance. Elle ne vient là, d'ailleurs, que pour parler, à n'importe qui. Elle parle donc à Roger Voron. Le gamin sauvage ouvre la bouche pour la rabrouer d'un mot, puis se ravise, répond presque doucement. Elle s'enhardit, s'attendrit.

« Que faites-vous là ? Si jeune ! Vous n'avez pas de travail, peut-être ? »

Il hoche la tête, bourru. Mais elle parle pour tous les deux et presque tout de suite elle en vient à son mirage, au petit rêve qui la soutient.

« J'ai l'air presque d'une pauvre, mais je suis à mon aise, jeune homme. J'ai plus de dix mille francs d'argent chez moi ».

Ce n'est pas vrai. Elle n'a pas un sou. Mais depuis des années ce mensonge puéril suffit à son orgueil. Lui, la regarde déjà étrangement. Et il se met à répondre, à raconter :

« Je suis plâtrier ». Et en riant : « Vous n'avez pas besoin de faire blanchir votre plafond ? »

Elle hésite, la petite vieille, et puis elle finit par dire que oui, et à demander au vagabond de venir chez elle, rue Aubry-le-Boucher, tout près de là, demain matin.

Il arrive, tête nue, les mains ballantes, les yeux sournois. Affairée, elle lui montre le petit logement, la cuisine, la chambre. Près du lit, il y a une armoire aux portes de bois plein, à la très vieille mode.

« C'est là que vous serez votre argent », murmure-t-il, sarcastique.

— Oui, dit la vieille, en rougissant un peu.

Elle est devant son lit, il lui met les mains sur les épaules, elle rit encore. Il la pousse, la renverse, elle crie déjà. Alors il la serre au cou, ne la lâche que lorsqu'elle ne bouge plus. Puis, sans se hâter, il va à l'armoire, il cherche, il fouille, il bouleverse. Rien. Il n'y a pas de dix mille francs. Il ramasse une pièce qui traîne. Et quand il s'en va, Roger Voron s'est fait assassin pour quarante sous.

On ne découvrit pas l'assassin. La police, faute de données sérieuses, dut abandonner ses recherches. On oublia la vieille étranglée.

Lui, Voron revint dans sa Loire. Un moment, il travailla. Puis sa nature paresseuse et sournoise reprit le dessus. Il se mit à fréquenter un autre mauvais sujet, Hermette, d'un an son aîné.

Tous les deux rêvèrent de repartir, d'aller chercher fortune. Il fallait de l'argent, au moins un peu. Ils en arrivèrent à faire par la pensée le tour du « coup possible ». Un des deux, au moins, sursauta-t-il quand l'autre prononça le nom de la grand-mère de Roger Voron ? Bref, ils s'y décidèrent.

Mme Voron habitait une maison isolée à l'entrée du pays. Une nuit les deux garçons s'avancèrent. Hermette, tapi dans un coin de la maison, faisait le guet. La vieille Mme Voron ne mettait jamais de verrou.

Il entra. Son pas, dans le noir, éveilla pourtant la dormeuse.

« Qui est là ? »

— C'est moi, Roger. N'aie pas peur ».

Il s'approcha, regarda fixement dans l'ombre pour distinguer la tache pâle de l'oreiller, et brusquement se rua, réduisit les soubresauts d'un corps, serra pour étouffer un cri.

Cette fois, ils trouvèrent un peu d'argent, mais cette fois il était parricide.

On les arrêta, les gendarmes leur arrachèrent sans peine leur confession.

On les trouva ensemble aux assises, modestes et butés.

Pour Hamette, complice, la question n'était pas vitale. Mais Voron ne devait espérer aucune pitié. Le code, le sentimentalisme populaire ne pardonnent pas au parricide. Voron irait à l'échafaud, ce fut au début l'impression générale. Il ne disait rien, ne se défendait pas, semblait se demander pourquoi toujours on traquait un garçon sain et vigoureux, coupable d'avoir débarrassé la terre de ce déchet sans valeur, une vieille femme.

Alors s'avança à la barre la mère de Roger. Elle aurait pu se contenter de pleurer, de s'évanouir, de demander grâce pour son fils. Au contraire, elle se dressa, noire et mince. Et sa voix était blanche :

« J'ai un aveu pénible mais nécessaire à faire à la cour. Roger n'est pas un parricide. Il n'a pas tué sa grand-mère, la mère de son père. J'ai fait une faute, il y a vingt ans. Mon mari n'est pas le père de Roger, sa mère n'est pas la grand-mère de Roger ».

Ce fut un coup de théâtre. La puissance dramatique de cette seconde dépassait la portée même du crime et la personnalité de l'accusé. La mère et le fils se regardèrent. Savait-il ? Crut-il à ce moment-là ce qu'il ne savait pas ? Ou comprit-il le mensonge désespéré ? Le petit monstre cliqua des yeux, serra les lèvres et ne parla pas.

Déjà son avocat s'emparait de l'incident. Toute une partie du réquisitoire tombait à l'avance. L'accusation en fut ébranlée, la défense raffermie. Aux yeux du jury, il ne restait qu'un fait, Roger Voron n'était plus un parricide.

On ne le condamna qu'à quatorze ans de prison, Hamette s'en tira comme lui, à peu près.

Le détenu 6.197, ex-Roger Voron traîna ses chaussons et sa bure de prisonnier à Poissy, puis à Pontrevault. Sage, docile, muet, il paraissait vouloir se faire complètement ouvrier. Mais quelque chose le gênait. Il portait quelque chose de trop lourd pour lui. Ce secret, son crime de la rue Aubry-le-Boucher l'étouffait. Un jour, pendant la promenade morne dans la cour, il échangea quelques mots avec un autre détenu. Bébert, condamné au bagne, attendant un prochain départ pour l'île de Ré. Ils purent se voir plus souvent, bavarder malgré la défense.

Enfin un soir, Roger raconta à Bébert l'affaire de la rue Aubry-le-Boucher. L'autre rit en silence et ne fit pas de commentaires.

Vint l'heure pour Bébert du départ pour le bagne. Il pleura de rage. Il aurait voulu rester encore en France, dans cette calme prison de Fontrevault.

Dans le wagon cellulaire qui l'emmenait, il eut soudain une idée originale. Celle de profiter de la confiance de Roger et de s'accuser lui-même du vieux crime impuni depuis trois ans. Il frappe à la porte grillagée, il affirme au gardien qu'il a des révélations à faire. On l'emmena devant un policier, il raconte.

Le juge d'instruction est prévenu, il n'est plus question de départ pour le bagne. Bébert, ravi, pense bien se dégager blanc de

ce crime au moment des assises. Il prouvera alors que ses aveux sont faux.

On n'a pas besoin de ses rétractations pour s'en apercevoir. L'étrangeur de la rue Aubry-le-Boucher avait laissé de nombreuses empreintes digitales, que l'on avait soigneusement relevées. On les compara à celles de Bébert. Elles ne concordaient pas. Le bagnard trop malin fut renvoyé à l'île de Ré.

Cependant la police avait compris que Bébert n'avait pu inventer cela tout seul, qu'il avait dû recevoir des confidences. Patiemment on rechercha tous les détenus qui avaient pu être en rapports avec Bébert, on recueillit leurs fiches anthropométriques. Sur l'une d'elle, les empreintes correspondaient avec les traces laissées par l'assassin de la rue Aubry-le-Boucher. On regarda le nom : Roger Voron.

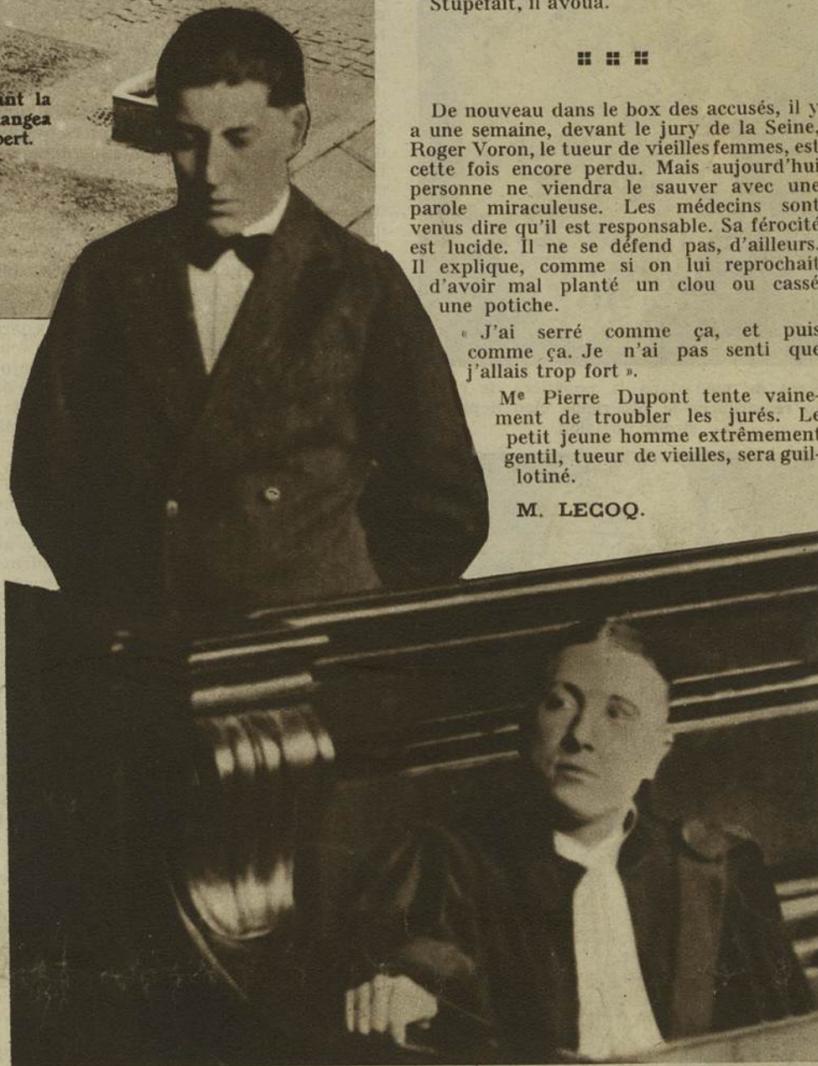
Stupéfait, il avoua.

De nouveau dans le box des accusés, il y a une semaine, devant le jury de la Seine, Roger Voron, le tueur de vieilles femmes, est cette fois encore perdu. Mais aujourd'hui personne ne viendra le sauver avec une parole miraculeuse. Les médecins sont venus dire qu'il est responsable. Sa férocité est lucide. Il ne se défend pas, d'ailleurs. Il explique, comme si on lui reprochait d'avoir mal planté un clou ou cassé une potiche.

« J'ai serré comme ça, et puis comme ça. Je n'ai pas senti que j'allais trop fort ».

M^e Pierre Dupont tente vainement de troubler les jurés. Le petit jeune homme extrêmement gentil, tueur de vieilles, sera guillotiné.

M. LECOQ.



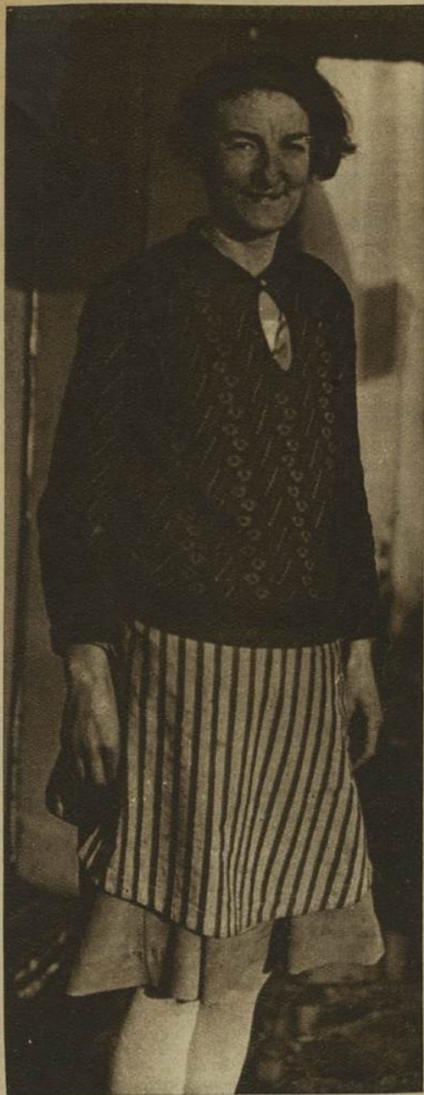
Roger Voron aux Assises de la Seine, et son défenseur, M^e Pierre Dupont.



Dans le wagon cellulaire qui l'emmenait, Bébert eut soudain une idée qu'il crut originale. (Photos Henri Manuel)

Le Détective E. GODDEFROY
ex-Officier Judiciaire
8, rue Michel Zvaab - BRUXELLES

PETER KUERTHEN EST-IL LE VAMPIRE DE DUSSELDORF ?



Mme Moerer, qui déclare reconnaître en Kuerthen celui qui voulut, un soir, l'assassiner.

Dusseldorf.
(De notre correspondant particulier).

ENFIN Dusseldorf respire : la police affirme qu'elle tient le Vampire aux mains sanglantes.

A l'heure où je vous téléphone, dans le cabinet du Chef de la Polizei, des inspecteurs ont déposé sur les tables tout un attirail de vêtements, de lunettes aux verres diversement colorés, de coiffures variées ; vous vous souvenez qu'au moment où l'angoisse était si grande dans la ville, la police avait promené à travers les salles de cinéma, des mannequins habillés comme l'étaient les victimes de l'hallucinant égorgé ; on espérait par ce stratagème obtenir des renseignements et sur les victimes elles-mêmes et sur les circonstances où on avait pu les voir dans leurs dernières minutes de vie.

Cette fois, c'est la même expérience qui se reproduit, mais à l'inverse ; Peter Kuerthen, l'assassin présumé, sera habillé dans des vêtements semblables à ceux que, témoins ou victimes rescapées déclarent avoir vu portés par le Vampire. On le photographiera sous ces aspects divers et l'on donnera à ces photos la plus large publicité : ainsi espère-t-on aboutir à des résultats décisifs.

Quoiqu'il en soit de ces expériences criminalistes, voici où l'on en est : Peter Kuerthen a avoué la plupart des crimes qui étaient mis à l'actif du Vampire : il a donné des détails d'une précision qui ont littéralement stupéfié les enquêteurs. D'autre part, deux des femmes qui ont eu à subir les violences du mystérieux sadique prétendent le reconnaître : Mlle Schultes croit bien que c'est lui qui, un soir de printemps, l'attira sur la



La maison où habitait Kuerthen. La croix blanche, sur la mansarde, indique sa chambre.



La route du pont d'Oberkassel, où Mme Moerer fut assaillie par l'égorgé.

berge du Rhin et lui plongea son couteau dans la gorge et dans la poitrine, sans pouvoir la tuer mais en la mutilant affreusement ; de son côté, Mme Moerer qui, grâce à ses jambes prestes, attaquée sur la route qui passe sous le pont d'Oberkassel réussit à échapper aux coups du vampire, déclare formellement reconnaître en Kuerthen son agresseur.

Aussi la police, forte des aveux de l'intéressé et de ces témoignages, se croit-elle à peu près sûre de tenir, et de bien tenir cette fois, l'homme qui terrorisa Dusseldorf et ses faubourgs pendant plusieurs mois, y tuant dix personnes (femmes ou enfants) et y commettant en outre plus de dix attentats généralement accompagnés de viol.

Pourtant, tout le monde ici n'est pas absolument convaincu que la prise soit bonne. Depuis six mois on s'est trouvé en présence de deux douzaines d'arrestations du même genre suivies d'aveux. Il faut compter avec les ravages causés dans de nombreux cerveaux fragiles, par les récits dramatiques et quelquefois exagérés qui ont accompagné les premières enquêtes. Il fut une époque où la police de Dusseldorf recevait quotidiennement 700 à 800 lettres traitant des crimes du Vampire et parmi lesquelles on comptait une cinquantaine de dénonciations et d'aveux.

On voit avec quelle circonspection les policiers allemands doivent avancer dans une affaire aussi délicate et aussi embrouillée.

Aussi, les sceptiques font-ils observer :

1° Que Peter Kuerthen est âgé de 47 ans alors que tous les témoignages des victimes rescapées concordaient pour affirmer que leur agresseur était « grand, mince, brun et jeune ». Un homme de 47 ans ne peut pas avoir l'apparence d'un jeune homme.

2° Que l'une des caractéristiques du Vampire était un « zézaïement » très prononcé, ce qui ne se remarque pas chez Kuerthen.

Peter Kuerthen, s'il est brun et mince, est loin d'être grand — plutôt d'une petite moyenne — et il ne zézaye en aucune façon.

Il convient donc, malgré les aveux de l'homme arrêté, d'être extrêmement prudent sur les conclusions un peu hâtives que l'on a cru pouvoir tirer de ce nouvel examen de l'affaire.

La Sûreté de Berlin n'accepte d'ailleurs pas, jusqu'à présent, toutes les déductions de la police locale. Peter Kuerthen certes, a pu, à Dusseldorf, commettre un ou plusieurs attentats — ou aucun : — ce n'est pas encore formellement établi. Pour qu'il fût vraiment le Vampire il faudrait qu'il fût, à coup sûr, non pas l'agresseur de quelque femme imprudente ou attardée, mais l'égorgé d'Elisabeth Dorrier, de la petite Lentzen et de sa sœur Harmacher, d'Ida Reuter, de Maria Hahn, de Gertrud Albermann, parmi les plus notoires des assassinées. Or, rien de cela n'est encore établi.

Siegfried HOFFMANN.



L'entrée principale de l'Hôtel de Police.



(Photos Détective)
La « souricière » de l'Hôtel de Police.



Peter Kuerthen.



LES 13 COUPABLES

Grand concours hebdomadaire

SOLUTION DU CONCOURS N° 10

Les Timmermans

M. Froget eut l'air de réciter une leçon lorsqu'il prononça, sans même regarder les prévenus :

« D'artistes de cirque et de music-hall, vous tombez d'abord dans ce qu'on appelle, je crois, en termes de métier, les utilités. D'utilités dans l'escroquerie et le vol. Sans votre nièce, votre numéro ne tenait même plus.

« Le 18, elle sort avec Lieb, qui vient de toucher un assez fort cachet. Vous venez, vous, de recevoir une somme modeste. Vous êtes sûrs qu'il ne restera pas avant minuit. Vous pénétrez dans sa chambre. Vous prenez trois cent et quelques francs.

« Henny rentre avec son amoureux, Lieb, en s'apercevant du vol, vous soupçonnez, surgit dans votre chambre et va sans doute se faire justice lui-même, à coups de poing.

« Vous, Timmermans, pris de panique, vous lui sautez à la gorge. Peut-être ne voulez-vous pas le tuer ? Il n'en meurt pas moins et vous voilà tous les trois à trembler devant le cadavre.

« Redescendre le corps, sans bruit, l'enfermer dans sa malle, avec l'argent volé, afin qu'on ne pense pas au vol, donc à vous, et le porter jusqu'à la Marne est un jeu d'enfant.

« Henny disparaît en même temps, ira se cacher quelque part en Hollande, si bien qu'on croira à un enlèvement.

« Vous, Mme Timmermans, vous faites le guet à la fenêtre, afin d'ouvrir la porte du bas à votre mari lorsqu'il reviendra.

« Ce fut une scène. L'homme se mit à invectiver sa femme, à présent, en néerlandais. Elle glapit dans les deux langues. Et, pendant ce temps-là, M. Froget écrivait dans son calepin :

« Preuve : Les Timmermans prétendent ne pas avoir revu Henny qui, pourtant, a emporté tous ses effets, dont un gros manteau d'hiver et plusieurs paires de chaussures. Or, elle ne possède en propre qu'une valise à main. Et les bagages communs étaient faits de la veille, malles bouclées et ficelées.

« Autrement dit, elle a dû fatalement éveiller son oncle et sa tante pour prendre dans les malles ce qui lui appartenait.

« Ils le nient ! Donc ils ont une raison importante de paraître ignorer son départ volontaire.

« Présomptions : L'assassin ne pouvait être seul, car quelqu'un, lorsqu'il est rentré, a dû lui ouvrir la porte de l'intérieur. La chambre des Timmermans a vue sur la place de Paris.

« Timmermans, qui, en vélo, porte les deux femmes sur ses épaules, est capable de transporter une malle de plus de cent kilos sur ses épaules.

« Lieb a d'abord été volé, comme le prouvent les billets épars dans la malle. Ils n'y ont été remis qu'après le crime, pour écarter l'idée du vol. Et les Timmermans avaient l'habitude de commettre de menus larcins.

« Les Timmermans, qui venaient de toucher leur semaine, n'ont plus que 75 francs le lendemain du crime, car ils ont dû donner de l'argent à Henny pour le voyage.

« En marge, à l'encre rouge : « Crime de lâche effrayé. »

Timmermans, en effet, a tenté de se faire passer pour fou, a bénéficié du doute et a sauvé tout au moins sa tête.

G. S.

Dans le prochain numéro :
Solution du Concours n° 11

Extrait du Règlement

CONCOURS HEBDOMADAIRE

ARTICLE 2. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque interrogatoire. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses à l'interrogatoire N° 12 (25 mai 1930) devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 6 juin 1930, avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 6 juin 1930, avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal " DÉTECTIVE ", 35, rue Madame, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DES 13 COUPABLES N° 12, et renfermer le bon du concours correspondant qu'il suffit de découper à l'angle inférieur gauche de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

ARTICLE 3. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par interrogatoire. Il est bien entendu, toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution.

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE 2. — Chacune des solutions justes des Concours hebdomadaires sera non seulement classée comme il a été dit plus haut, mais encore cotée suivant son degré d'exactitude. Pour les 25 concurrents primés chaque semaine, la cote ira de 50 points à 10 points : 50 pour le premier prix, 10 pour le vingt-cinquième.

Toutes les autres solutions justes, c'est-à-dire qui, bien qu'exactes, n'auront pas obtenu l'un des 25 prix prévus, auront uniformément la cote 5.

Le classement général sera fait par totalisation des points obtenus pendant la durée des 13 Concours par un même concurrent. Le total le plus élevé déterminera le Premier Prix.

ARTICLE 3. — En cas d'" ex-æquo " aux points, le classement sera déterminé par le nombre des solutions exactes envoyées par chacun des concurrents à départager. Si, après ce classement subsidiaire, de nouveaux ex-æquo subsistent ceux-ci seraient à nouveau départagés, et définitivement, par la moyenne des réponses faites à la dernière question des Concours hebdomadaires concernant le nombre des réponses exactes envoyées à " DÉTECTIVE ".

ARTICLE 4. — Le Concours Général des 13 COUPABLES est doté des prix en espèces ci-après :

| | |
|------------------------|---------------|
| 1 ^{er} Prix : | 10.000 francs |
| 2 ^e — | 5.000 — |
| 3 ^e — | 3.000 — |
| 4 ^e — | 2.000 — |

Aux concurrents

Trop de concurrents persistent encore à croire que la réponse à la 4^e question (nombre de solutions justes qui parviendront à Détective) détermine l'ordre du classement. Nous rappelons que, conformément à l'article 3 du règlement du concours général, cette réponse n'intervient que pour départager des concurrents classés « ex-æquo ».

XII.

OTTO MULLER

Le rapport de la Polizei Praesidium d'Emden, que M. Froget lut au prévenu, disait :

« Otto Müller, né à Wilhemshaven en 1889, famille de petit fonctionnaire. Entre à 16 ans comme aide chez un dentiste d'Emden. Après son service militaire, épouse une dame Falken, de dix ans plus âgée que lui. S'installe dans un appartement confortable, à Emden, et prend des brevets pour un ciment dentaire qu'il a inventé et qu'il fabrique avec sa femme et une domestique.

« A la déclaration de guerre, il a quatre ou cinq brevets, dont un pour une seringue à réglage automatique. Front. En 1915, se fait attacher à un hôpital de Cologne.

« En 1919, arrestation à Hambourg pour port illégal d'uniforme de major. Divorce et épouse une ex-chanteuse de café-concert, Elena Schramm.

« Revient à Emden, essaie de donner de l'essor à ses affaires. Fait des emprunts.

« Faillite en 1928. Vit à l'hôtel avec sa femme. Paraît être sans moyens d'existence.

« Le 7 novembre 1929, demande un passeport pour Paris. Part seul. »

Rapport non moins caractéristique de la Brigade des Recherches, de Paris :

« Otto Müller descend le 9 novembre 1929 à l'hôtel du Delta, place du Delta, et se donne le titre d'ingénieur. Toujours vêtu d'une pelisse usée. Paie la première semaine. La seconde, fait attendre l'hôtelier trois jours. Annonce qu'il va traiter d'un jour à l'autre une grosse affaire.

« Interroge le garçon d'étage sur le trafic de la cocaïne à Paris. Le 16 novembre, dans un café de Montmartre, essaie d'en vendre dix grammes. Le barman à qui il s'adresse refuse, craignant d'avoir affaire à un indicateur.

« Müller revient à la charge trois jours après, offre la drogue à un prix dérisoire. Ne parvient pas à la vendre.

« Rend visite à deux ou trois Allemands installés en France, entre autres à un dentiste, leur parle d'un nouveau brevet, et tente de leur soutirer des sommes assez fortes. Refus.

« Revient chez l'un d'eux à qui, après cinq visites, il emprunte deux cents francs.

« Tente de s'embaucher comme interprète dans un grand hôtel. Paie sa chambre de plus en plus irrégulièrement. L'opinion de l'hôtelier est qu'il ne devait pas manger tous les jours.

« Deux ou trois fois par semaine, on le voit rue d'Hauteville, chez un ancien condisciple de Wilhemshaven, Helmut Karr, qui possède une petite affaire d'articles de bazar et de colportage : porte-crayons, stylos bon marché, bibelots en ébonite, maracassite, imitation d'ivoire et d'ambre, etc...

« Helmut Karr, naturalisé depuis 1911, a cinquante ans. Il est veuf. Les locaux de la rue d'Hauteville comportent une boutique et, immédiatement derrière, un logement exigü.

« Karr mange dans un restaurant du quartier. Il a un employé qui s'en va à six heures. Le soir, volets fermés, Karr se tenait le plus souvent dans la boutique où il faisait ses comptes.

« De l'examen des livres, il résulte que l'affaire, malgré ses piètres apparences et la vie modeste du commerçant, était extrêmement prospère.

« L'employé, qui est Français, a entendu plusieurs fois Otto Müller insister pour que Karr lui prête un peu d'argent. Un jour, il a même proposé de travailler chez lui comme manutentionnaire, ou de voyager pour ses bibelots.

En note : « Les grains de sable retrouvés dans la pelisse de Müller ne peuvent provenir que du quai des Tournelles où une péniche en décharge depuis le 26 novembre. »

■ ■ ■

Müller était grand, le crâne rasé, les sourcils broussailleux et sombres, le regard dur. Il n'était pas gras mais, à voir ses vêtements qui flottaient, on devinait qu'il avait beaucoup maigri les derniers temps.

Mal rasé, il avait les joues grises. Il portait sa pelisse usée, un faux-col en celluloïd et une cravate montée sur un appareil.

— En somme, constata M. Froget en repoussant ses papiers, vous avez passé votre vie à chercher le moyen de faire fortune.

— J'ai été riche, par moment...

— Quand votre première femme vous a apporté de l'argent, oui ! Voulez-vous me dire ce que vous avez fait le 27 novembre à partir de 6 heures du soir ?

— Je suis allé au cinéma. Ensuite je me suis couché, à l'hôtel du Delta.

— A trois heures du matin...

— Pardon, un peu après minuit...

— Le garçon prétend n'avoir tiré le cordon qu'à une seule personne n'ayant pas crié son nom, et c'était à trois heures.

— Comment peut-il savoir ? Il tire le cordon sans même s'éveiller complètement.

M. Froget saisit et examina avec attention des photos prises par l'Identité Judiciaire rue d'Hauteville. Elles montraient la boutique de Karr bouleversée, tiroirs béants, papiers éparpillés sur le comptoir et sur le sol.

Par terre, derrière ce comptoir, un corps tassé sur lui-même, les cheveux gris collés au crâne : le cadavre de Karr, tel que l'employé l'avait découvert le lendemain à huit heures du matin.

Le commerçant était en pantoufles. Le médecin-légiste attribua le décès à un coup de casse-tête asséné avec une rare précision, comme si l'assassin eût pris tout son temps.

La mort, néanmoins, n'avait pas été instantanée. Karr avait encore vécu près de trois heures, incapable de faire un mouvement et d'appeler à l'aide.

Le meurtrier avait été commis, vers neuf heures et demie du soir. Or, un second coup avait

été donné, à la tempe, alors que Karr était mort, donc après minuit.

Otto Müller avait été arrêté le lendemain, à la suite des accusations portées par l'employé qui, le 26 encore, avait été témoin d'une scène entre Müller et Karr, toujours à propos d'argent.

On n'avait pas retrouvé le casse-tête ni aucune pièce à conviction.

Karr avait d'habitude chez lui des sommes variant entre trois et cinq mille francs, sans compter les effets de commerce. Or, dans son portefeuille, on avait retrouvé trois mille deux cents francs, ainsi qu'un document signé Müller, par lequel celui-ci reconnaissait avoir reçu le 25 cinq cents francs à titre de prêt.

Les réponses de l'employé aux questions qui lui avaient été posées étaient troublantes.

— Karr avait-il l'habitude de garder de l'argent dans son portefeuille ?

— Jamais ! L'argent était toujours dans une cassette de fer placée le jour derrière le comptoir et la nuit dans la chambre du patron.

— Devait-il aller à la banque le lendemain ?

— Il n'avait rien dit. Mais ce n'était pas jour d'échéance.

— La somme de trois mille deux cents francs est-elle bien celle qu'il y avait ce soir-là dans la boutique ?

— Je ne sais pas. Je travaillais surtout à la manutention.

L'attitude d'Otto Müller n'était ni humble, ni effrontée. Il faisait un effort visible pour comprendre exactement la portée des questions qu'on lui posait, cherchait ses mots pour répondre. Son français n'était pas impeccable. Après avoir employé certains termes dont il n'était pas sûr, il marquait un temps d'arrêt, regardait le juge comme pour quêter une approbation.

— Le 25, vous avez touché cinq cents francs de Karr. Du moins en a-t-on trouvé le reçu dans la poche de celui-ci. L'employé prétend que son patron ne vous remettait jamais d'aussi fortes sommes. Quelques jours auparavant, Karr vous avait littéralement jeté à la face une coupure de vingt francs en vous envoyant aux cent mille diables. Pourquoi, le 25, se montrait-il aussi généreux ?

— Parce que je lui avais promis de retourner à Emden.

— Avec cet argent ?

— Oui.

— Alors que vous deviez trois cent vingt francs à l'hôtel ! Il vous restait fatalement trop peu pour le voyage...

— Je comptais partir sans payer ma chambre.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

— J'ai craint que le patron porte plainte et qu'on m'arrête à la frontière.

— Le jour de votre arrestation, soit le 28, combien restait-il de ce billet ?

— Cent quarante et quelques francs.

— Après quoi, en somme, vous étiez au bout de votre rouleau ?

— Je pouvais toujours travailler.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait plus tôt ?

Otto Müller se tait, soupire, comme résigné aux pires reproches.

— Pourquoi aurai-je tué Karr ? questionne-t-il enfin.

— Saviez-vous qu'il avait l'habitude de mettre son argent dans un coffret de fer ?

— Oui ! C'est dans ce coffret qu'il a pris les cinq cents francs.

— Ce coffret avait une serrure à secret, comme un coffre-fort. Connaissez-vous le mot ?

— Non...

— On ne l'a pas retrouvé rue d'Hauteville !

— Je ne sais pas.

— Des témoins, entre autres un cafetier de la rue, certifient qu'il y a eu de la lumière chez Karr jusque près d'une heure du matin.

On pouvait le voir aux fentes du volet. Mais, le matin, l'électricité était éteinte.

— Je ne sais pas.

— Le dernier train, à la gare du Nord, pour la Belgique et l'Allemagne, est à 23 heures 10.

— Je ne sais pas.

— Pardon ! Le 26 au matin, vous avez acheté un indicateur.

— Parce que j'avais promis à Karr de m'en aller.

— Donc vous connaissiez l'heure du train... C'est le seul qui, à Cologne, donne la correspondance pour Brème et Emden...

— J'ai oublié.

— On n'a pas pu relever d'empreintes digitales sur les lieux. Mais il est prouvé que l'assassin ne s'est pas servi de gants de caoutchouc. Il a essuyé avec soin tous les objets qu'il avait touchés. Ce travail a dû lui prendre près d'une heure.

— Je n'avais aucune raison de tuer Karr. Je suis innocent.

— On a retrouvé sur votre pelisse des grains de sable de mer. Or, depuis le 13 novembre, on décharge du sable de cette sorte quai des Tournelles. Quand êtes-vous allé quai des Tournelles ?

— Une semaine avant mon arrestation. un lundi, je crois. Vers le 17. J'avais envie de me suicider. Je suis resté longtemps assis sur une pierre, à regarder les péniches.

— Vous n'êtes pas allé quai des Tournelles la nuit du crime ?

— Non. J'étais au cinéma.

— Et le lendemain ?

— Non ! D'ailleurs deux inspecteurs sont venus me chercher un peu avant midi.

— Vous veniez de jeter vos dix grammes de cocaïne dans les W.-C.

— Parce que je ne parvenais pas à les vendre...

D'habitude, vous aviez sur vous un couteau suisse, à cinq lames. Qu'en avez-vous fait ?

— Je ne sais pas. J'ai dû le perdre. A moins qu'un garçon de l'hôtel me l'ait volé.

— Que feriez-vous si je vous remettais en liberté ?

— Je prendrais le train pour Emden. J'en ai assez de Paris.

— Qui a recousu votre cravate ?

— Je ne comprends pas.

M. Froget désigna un petit fil noir qui dépassait.

— C'est moi...

— Vous savez coudre ? Et vous aviez des aiguilles, un dé, du fil dans votre chambre ?

— Comme tout voyageur.

Georges SIM.

Lire la solution exacte jeudi 12 Juin

Les lecteurs désireux de prendre part au concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

- 1° — De quoi Otto Müller est-il coupable ?
- 2° — Quelle preuve ?
- 3° — Quelles présomptions ?
- 4° — Combien de solutions exactes parviendront-elles à « Détective » ?

N'oubliez pas de joindre à votre réponse, après l'avoir découpé, le bon de concours N° 12 qui se trouve à l'angle inférieur gauche de cette page. Toute solution non accompagnée de ce bon sera comptée pour nulle.

LISTE DES GAGNANTS DU CONCOURS N° 9 (1)

■ ■ ■

(Aucune réponse juste ne nous est parvenue.)

Voici les concurrents qui se sont le plus rapprochés de la solution exacte :

- 1^{er} Prix (50 points) : Constantin RIGA, 2, rue Diomedes, ALEXANDRIE (Egypte). 1.000 fr.
 2^e Prix (45 points) : Mme MAYER, 30, rue Bouvierie, MONTÉLIMAR (Drôme). 500 francs.
 3^e Prix (40 points) : Mme Jos. VERHAYÉ, 68, boulevard Vandenpeereboom, Courtrai (Belgique). 250 francs.
 4^e — (35 points) : René JUMMO, Belligneux, par Hauteville (Ain), 150 francs.
 5^e — (30 points) : Georges HILL, avenue des Mûriers, aux Aurenques-Les Olives, Marseille. 100 fr.
 6^e — (29 points) : Marcel TOMATIS, 16, rue Foncet, Nice. 50 francs.
 7^e — (28 points) : Mme Juliette GUILLOU, 3, avenue Saint-Roch, Toulon (Var). 50 francs.
 8^e — (27 points) : Mme Dalia RAVAIL, 3, avenue Saint-Roch, Toulon (Var). 50 francs.
 9^e — (26 points) : André GUILLOU, 3, avenue Saint-Roch, Toulon (Var). 50 francs.
 10^e — (25 points) : Henri RAVAIL, 3, avenue Saint-Roch, Toulon (Var). 50 francs.
 11^e — (24 points) : V. SÉNÈS, 7, rue d'Antrechaux, Toulon (Var). 50 francs.
 12^e — (23 points) : Camille SCARPELLINI, 29, rue de Gars, Toulon (Var). 50 francs.
 13^e — (22 points) : F. HATTU, 16, place de la République, Caen (Calvados). 50 francs.
 14^e — (21 points) : M. PALUT, contre-torpilleur Lion, Lorient. 50 francs.
 15^e — (20 points) : Mme Emilie KEUNER, Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne). 50 francs.
 16^e — (19 points) : Marius LAPLAINE, 43, rue Pasteur, Roanne (Loire). 50 francs.
 17^e — (18 points) : Mme Joséphine CATUFFE, 30, rue de Pomot, Toulon (Var). 50 francs.
 18^e — (17 points) : Jean MASSIERA, 19, boulevard de la Madeleine, Nice (Alpes-Maritimes). 50 fr.
 19^e — (16 points) : A. LESQUE, 19, boulevard de la Madeleine, Nice. 50 francs.
 20^e — (15 points) : Mme MAILLARD, 1, rue de la Heuse, Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). 50 fr.
 21^e — (14 points) : WARLIN, 41, rue Richelieu, Paris (1^{er}). 50 francs.
 22^e — (13 points) : Thé GANIVET, 2, rue Puget, Marseille. 50 francs.
 23^e — (12 points) : Robert ARON, 4, rue Pierre-Curie, Paris (5^e). 50 francs.
 24^e — (11 points) : André MICHAUD, Constructions Mécaniques du Midi, La Céprière, Toulouse (Haute-Garonne). 50 francs.
 25^e — (10 points) : Jean CATUFFE, 30, rue de Pomot, Toulon (Var). 50 francs.

Dans le prochain numéro : liste des gagnants du Concours n° 10.

(1) Nicolas, N° du 8 Mai 1930.

LES 13 COUPABLES
Bón de Concours
N° 12

LES
ET!
63

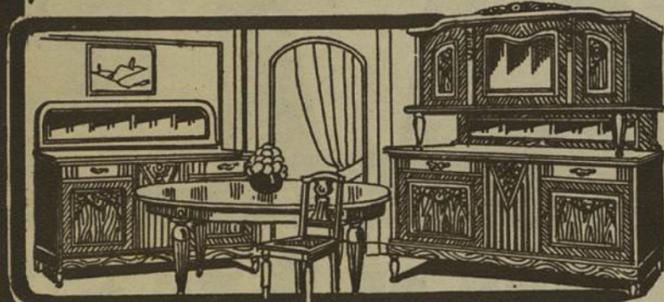
LEVITAN

SOCIÉTÉ ANONYME
Boul. Magenta - Paris

63

présentent quelques modèles en réclame pour
faire apprécier à ceux qui l'ignorent encore
l'excellence de leur fabrication

Photos adressées gratuitement sur demande



Série 41
NOYER MASSIF
Sculptures dans la masse
1 Buffet dess. marbre, larg. 150.
1 Table ovale, 3 allong. 115x130.
6 Chaises assorties av. équerres.
Valeur réelle 3900 fr.

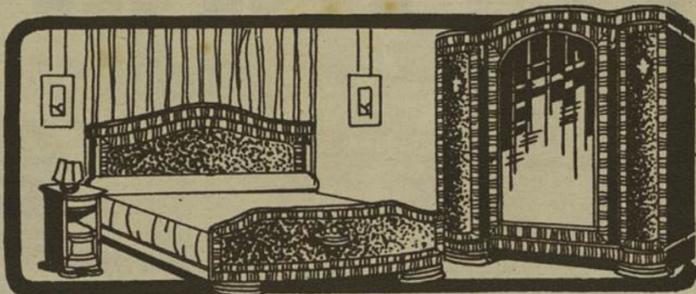
EN RÉCLAME
2995 fr.

Série 40
CHÊNE MASSIF
Sculptures dans la masse
1 Armoire 3 port. dim. 130
1 Lit de milieu larg. 140
1 Table chevet, dess. marbre
1 Sommier cout. qual. extra
2 Chaises canonnées ass.
1 Coiffeuse, glace piv. mod.
2 Descentes de lit mod.
1 Coussin soierie
Les 10 pièces, val. réelle 3250 fr.

EN RÉCLAME
2495 fr.



Un meuble
signé Lévi-
fan est ga-
ranti pour
longtemps



Série 29
LOUPE D'ORME
et Bronzes argentés

1 Armoire 3 portes ent. démont. larg. 160, portes de côtés bombées.
1 Lit de milieu forme corbeille
1 Table chevet, dess. marbre
Valeur réelle 3900 fr.

EN RÉCLAME
2995 fr.

Des meu-
bles à tous
prix mais
tous de
première
qualité ..

Facilités de
paiement

CATALOGUE

contenant plus de 1.000 photographies
adressé GRATUITEMENT sur demande
accompagnée du bon ci-contre

BON à découper et
à faire parve-
nir aux établis-
sements LEVITAN,
63, Boulevard de
Magenta, pour re-
cevoir gratuitement
le Catalogue N° 72

L-86

MAGASINS GÉNÉRAUX D'AMEUBLEMENTS

Nos magasins seront ouverts aujourd'hui toute la journée ainsi que le lundi de Pentecôte.

pour changer vos papiers peints:
LA GRANDE MAISON DU PAPIER PEINT
18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. Littré 52-42 & 36-51
dernières nouveautés modèles exclusifs
bon marché absolu
BIB PARIS (67)
sur simple demande: Album 5 francs

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 5.802 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 5.807 : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 5.818 : Carrières administratives.

Broch. 5.824 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 5.830 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 5.839 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 5.843 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 5.850 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 5.857 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 5.868 : Marine marchande.

Broch. 5.873 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professe.

Broch. 5.877 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 5.873 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse, professorats libres et officiels).

Broch. 5.888 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 5.895 : Cinéma; Carrières artistiques, techniques et administratives.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 5.873 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse, professorats libres et officiels).

Broch. 5.888 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 5.895 : Cinéma; Carrières artistiques, techniques et administratives.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 5.873 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse, professorats libres et officiels).

Broch. 5.888 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 5.895 : Cinéma; Carrières artistiques, techniques et administratives.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 5.873 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse, professorats libres et officiels).

Broch. 5.888 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 5.895 : Cinéma; Carrières artistiques, techniques et administratives.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 5.873 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse, professorats libres et officiels).

Broch. 5.888 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 5.895 : Cinéma; Carrières artistiques, techniques et administratives.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Broch. 5.873 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse, professorats libres et officiels).

Broch. 5.888 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 5.895 : Cinéma; Carrières artistiques, techniques et administratives.

MARIAGES GRATIS, l'envoi sous pli fermé N° Union des Familles contenant liste de personnes à marier de toutes situations. Ecr. à Madame R. SOULIER, 34, rue des Grands-Champs, Paris, Très sérieux

MARIAGES RICHES et pour toutes situations, de 2 à 7 h. et par corresp. France, Colonies, Etranger, M^{me} EDITHSON 84, rue de la Folie-Méricourt, Place République, 1^{er} esc. dr. 2^e dt.

6 FRANCS PAR PIÈCE à Agents travailleurs et COPIES faciles, 2 sexes. Toute l'année. — Etablissements D. T. SERTIS, Lyon.

SPIRITE HINDOU
Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou, renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, aplanira tous vos soucis. 14, rue de Tilsitt (Etoile), 10 à 13 et 16 à 20 h. Carnot 49-61.

Mme TAMARA Infaillible. Tarots. Lignes de la main. Tous les jours, de 2 h. à 7 h. — 32, rue Léon, 1^{er} étage. (Métro : Château-Rouge).

L'AVENIR Dévoilé par l'Astrologie, seule science exacte. Mme DEBRIEUX vous étonnera par l'exactitude de ses prédictions. Etude annuelle détaillée mois par mois. Consul. ts les j. de 2 à 7 h., sauf dim. 20 fr. par corresp. env. date nais. 30 bis, bd de la Bastille, Paris.

Quel sera votre avenir ?
Ne désirez-vous pas le savoir ? Adressez-vous à Mme REGNIER, Cartomancienne-Astrologue qui aide et dirige ceux qui la consultent. Reçoit de 2 h. à 6 h. (sauf mardi) ou sur rendez-vous. Téléph. Menilmontant 91-55, 23, rue de la Chine, 1^{er} et. Métro "Gambetta" et pr corresp. Paris.

VOTRE DESTIN sentimental et matériel par l'Astrologie, le Tarot ou les lignes de la main. Détermination de Périodes d'Événements. Etuded'Essai : 20 fr. M^{me} DURAYSSE, 58, r. des Dames, Paris, tél. Marcadet 65-76.

AVENIR Mme Bénard, 18, boul. Edgard-Quinet, Paris, voit tout, assure l'avenir en tout. Fixe date événements 1930 mois par mois. Facilite mariage d'après prénoms. Voir ou écrire (envoi date de naissance et 20 francs).

Mme de THELES CÉLÈBRE PAR SES PRÉVISIONS. Voyante à l'état de veille. Tarot, Horos. De 3 à 7 h et par corresp. 10 fr., date nais. Tous les jours (lundi excepté), 45, r. Brochant, Paris-17^e.

Mme PRÉVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r. N.-D. de Nazareth, Pl. Républ. Id cour à dr. 3^e et. Pas les Mrs.

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour Thé. **VOYANTE** ruse Girard, 78, av. des Ternes, de la cour, 3^e ét. Paris. Consultez-la, vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

Mme SÉVILLE VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT 101, rue St-Lazare, PARIS (9^e). — Cartomancie, graphologie, médium, reçoit l. l. j., de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. — Par correspondance 15 fr.

Sait tout Voit tout
SCOTLAND
DETECTIVE INTERNATIONAL
Laborde 15-22 85, Boulevard Malherbes

PAPIERS PEINTS GLATIGNY

VENTE DIRECTE AU PUBLIC
depuis 0 75 le rouleau
ALBUM NOUVEAUTÉS 1930
plus de 600 échantillons différents
ENVOI FRANCO SUR DEMANDE
PEINTURES préparées à l'huile de lin toutes nuances
par 5 kg. : 4.95 le kg.
107, Rue Beaubourg - Paris 3^e
Métro : Arts et Métiers - Tél. Archives 05-60

L. GEORGES "L'AS DES DÉTECTIVES"
Ex-inspecteur de la Sûreté (Diplôme)
— 50, rue de Paradis — Provençe 86-03
Enquêtes - Recherches - Preuves pour divorce
Missions délicates - Prix modérés

MONDIALE POLICE
ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc. Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. 47, rue de Maubeuge. Tél. Trud. 30-69, de 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

AVIS

Le Détective **ASHELBE**
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (1X^e) - Trinité 85-18

DISQUE
Edison Bell
FRANCE
RADIO
Les disques RADIO, de 20 cm de diamètre, jouent aussi longtemps que les disques de 25 cm.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
EDISON BELL FRANCE S.A.
22 Rue Saint-Augustin, PARIS 2^e 12 F

Dans ce numéro : La suite des Mémoires de Michel Almazian.

3^e Année - N° 83

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

29 Mai 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Bûchers humains



Les Hindous emploient des procédés sommaires d'incinération : le corps mis à nu est recouvert de quelques bûches et de broussailles qui serviront à allumer le feu. Quand le brasier est en pleine activité, le crâne éclate en produisant une détonation comparable à celle d'un coup de revolver.

Lire, en page 3 : *Le Laboratoire de la foudre*, par Marius LARIQUE.
En pages 8 et 9 : *Les incroyables aventures d'Al Capone le Balafre*, par Paul BRINGUIER.